

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM !...

vendredi 8 février 1924

Sommaire :

Le rôle des Juifs

dans le capitalisme moderne

Norbert Wallez

Conclusions d'une Enquête

sur le Nationalisme

Maurice Vaussard

Wilson et la guerre

Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe

L'Angleterre et les Soviets

Comte Perovsky

Le lion de Saint Jérôme

Paul Cazin

Les idées et les faits : Chronique des idées : La Question romaine, J. Schyrgens. — Un poète chrétien, Jules Leclercq. — Italie, Louis Picard. — Angleterre. — Allemagne. — États-Unis.

La Semaine

☞ Celui qui, au lendemain de la guerre, débarqua chez nous en créateur d'un monde nouveau, et qui put se croire un moment le dictateur de l'univers, est mort après avoir vu s'évanouir tous ses rêves.

Le plénipotentiaire de la plus grande puissance contractante, l'inspirateur de toute l'idéologie qui est à la base du Traité de Paix, se vit désavoué par son pays, qui renia la signature de son ambassadeur.

Wilson n'était qu'un pauvre idéologue aussi ignorant de l'histoire que de la nature humaine. Mais que l'Europe, siégeant à Paris pour doler le monde d'un statut nouveau, ait subi l'emprise du théoricien démocrate et romantique, et n'ait trouvé à lui opposer que des intrigues au lieu d'une doctrine politique réaliste et saine, que l'Europe ait accepté une pensée aussi totalement étrangère à sa tradition qu'inadéquante à sa réalité, voilà qui montre bien à

quel point notre vieux monde est plongé dans les ténèbres et livré au chaos. Et si, comme on le dit, Wilson fut manœuvré par la Haute Banque juive, qui se servait de son idéalisme et de ses chimères pour réaliser ses fins, cela ne prouve que mieux l'incapacité de ceux qui président aux destinées des nations européennes et la faiblesse des institutions politiques qui régissent nos pays.

Wilson s'est trompé. Mais pauvre Europe marquée par l'erreur wilsonnienne, et qui mettra des années à réagir ! Dieu seul sait ce qu'il en coûtera de sang, d'argent et de ruines...

A secouer le joug de la Vérité, à repousser le Christ et son Église, l'Europe n'a gagné que le triste privilège d'expérimenter combien est impossible une paix en dehors de l'Ordre.

Bruxelles : 38, Boulevard Botanique.

(Tél. : 299.45 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Application générale de l'électricité

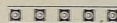
A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

PARQUETS

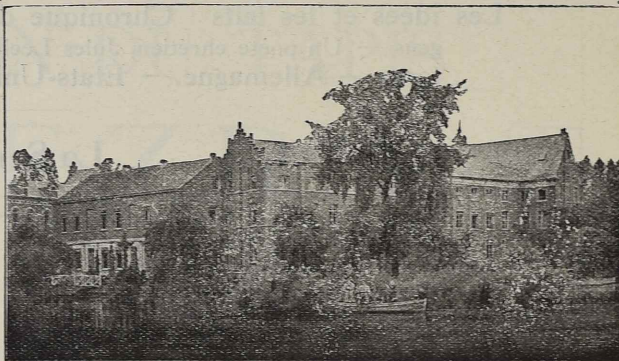


JULES DE WAELE

Rue Saint Hubert
Woluwe St-Pierre

Téléph. : 32194

Institut S^{TE}-ANNE



DIRIGÉ PAR LES

SŒURS DE L'UNION AU SACRÉ-CŒUR

situé dans un coin du pays brabançon

à HOEGAERDE (près Tirlemont)

*au sein d'un vallon choyé par la nature
entouré d'un parc de 7 hectares*

SECTION MÉNAGÈRE SUPÉRIEURE

SECTION DES LANGUES MODERNES

Chaque élève jouit d'une chambre garnie

Prix de la Pension : 1800 francs

Le rôle des Juifs dans le capitalisme moderne

Nous avons lu naguère en langue allemande l'ouvrage fameux de M. Werner Sombart, professeur à l'Université de Berlin. Nous venons de le relire dans la traduction française du Dr S. Jankélévitch (1). Nous sommes loin de le regretter.

Les controverses au sujet de l'activité d'Israël, de ses aptitudes, de sa puissance, de ses ambitions, de ses résultats, deviennent très nombreuses et très passionnées.

La plupart de nos contemporains comprennent ou devinent qu'il y a là un ensemble de problèmes très complexes, très considérables, d'une influence énorme sur les directives, les destinées, l'être même des nations, et qu'il importe de les bien connaître et de les bien résoudre.

Le livre que nous nous proposons d'analyser au cours de cet article ne peut suffire.

Il résume incontestablement les recherches d'un véritable érudit. Il signale des phénomènes qui furent jusqu'à présent presque inaperçus. Il explique leurs modes de développement sinon leur genèse. Loin de diminuer le débat, il l'agrandit, il le hausse. L'auteur ne laisse à aucun moment la colère, l'envie, la haine ou le mépris se mêler aux démarches de sa raison. N'était sa tenace curiosité en des matières aussi ardues, on le croirait insensible. Dussions-nous étonner quelques-uns de nos amis, nous ne blâmerons pas que, dans les bagarres furieuses du sémittisme et de l'antisémittisme, des hommes sachent garder un tel calme, une telle sérénité. S'ils n'obtiennent pas que l'on vive en armistice ou en concordat, ils peuvent du moins décider les meilleurs des lutteurs à réviser leurs plans et à vérifier leur tir...

Malheureusement M. le professeur W. Sombart ne mérite pas que des éloges.

Il s'est obstiné à découvrir et à examiner des faits en s'interdisant tout jugement de valeur (2).

Il s'est délibérément interdit d'observer dans les transformations économiques dont il rend compte ce qui n'est pas juif ; il s'est condamné à l'unilatéralité, à l'exclusivisme.

Soit qu'il ait manqué de documents, soit qu'il ait manqué de loisirs, il n'a, à maintes reprises, que posé des questions, sans rien fournir qui aidât à y répondre.

(1) W. SOMBART, *Les Juifs et la vie économique*. Un vol. in-8° de 512 pages. Paris, Payot. — Prix : 20.00 francs.

(2) « Ces jugements de valeur, écrit-il, sont toujours subjectifs, ne peuvent être que suggestifs, car ils découlent en dernière analyse de la manière strictement personnelle de chacun de nous de concevoir le monde et la vie. Tout jugement de valeur troublerait donc la connaissance objective... C'est pourquoi ce livre présente cette particularité que, quoiqu'il consacre ses cinq cents pages aux Juifs, et rien qu'aux Juifs, il s'abstient d'un bout à l'autre de la moindre appréciation sur les Juifs, sur leur caractère, sur leurs œuvres et sur leurs actes » (W. SOMBART, pp. 14 et 15). Cependant, l'auteur lui-même reconnaît que cette attitude « rigoureusement scientifique » explique un des « défauts » de son travail.

En d'autres cas (1), il n'a donné que des éléments très incomplets de déductions, d'inductions, de suggestions et de propositions. Mais, hâtons-nous de le reconnaître, M. le professeur Sombart réussit à exciter ainsi le goût des investigations. Il a raison d'écrire que ses propres recherches provoqueront des recherches similaires par douzaines.

Enfin, l'ouvrage est parfois d'une lecture pénible. Il l'était en langue allemande. Il l'est en langue française. Mais tous ne peuvent pas, grands dieux ! avoir l'ordre dans l'abondance, la clarté dans le savoir, l'aisance dans la difficulté, le charme dans la force. Ce sont des dons que l'Occidental eut magnifiquement en partage. Il ne semble pas que les habitants de la Sprée les auront bientôt...

Nous allons signaler les principales assertions de l'auteur, sans y rien mettre de nos réflexions personnelles, avec l'unique souci que son témoignage soit exactement connu.

Nous essaierons ensuite d'attirer l'attention du lecteur sur quelques problèmes qui nous paraissent tout-à-fait connexes avec ceux-là.

* * *

Quelle influence les Juifs eurent-ils sur la création du système économique qu'on appelle le Capitalisme Moderne, sur son orientation, sur son développement, sur ses caractéristiques, sur sa nature ?

Grâce à quoi les Juifs exercèrent-ils sur l'activité du monde un tel pouvoir ? Profitèrent-ils de simples rencontres, de simples coïncidences ? Ont-ils des dons particuliers, ont-ils ce que M. le professeur Sombart appelle une spécificité, qui leur donnent une supériorité certaine en cette matière ?

* * *

Commençons par signaler les éléments d'une réponse à la première de ces questions.

Il est communément admis de nos jours que la Bourse doit ses origines au commerce des lettres de change du xv^e siècle à la fin du xviii^e siècle.

Or, le commerce des lettres de change était à cette époque un monopole des Juifs.

(1) Un grand nombre de démonstrations nous paraissent irréfutables. Et voici le type de celles que nous nommerions volontiers des démonstrations d'une qualité moyenne. L'auteur estime que les Juifs sont les créateurs de la réclame, parce que la première réclame qu'il connaît est celle-ci que la *Vossische Zeitung* publia le 28 mai 1711 : « Le public est informé qu'un marchand hollandais (juif), arrivé dans notre ville, avec un assortiment de thés... est descendu chez M. l'avocat Boltzen. Les personnes que cette nouvelle intéresse feront bien de se presser, le séjour du marchand dans notre ville ne devant pas dépasser huit jours ».

Cette institution se développa à Amsterdam de façon plus rapide et plus considérable qu'ailleurs. Elle y trouva son principal aliment dans les actions de la Compagnie des Indes Orientales (1) dont les Juifs détenaient la majeure partie.

La mise en circulation simultanée d'une grande quantité de papiers de même nature, note W. Sombart, la passion du jeu qui était alors très répandue, la vive attention que l'entreprise avait suscitée dès ses débuts, les variations de revenus qui déterminaient des avis en sens contraires, provoquèrent promptement dans cette ville de Hollande la spéculation sur les actions. En huit années, cette spéculation prit une telle ampleur, elle devint d'un tel acharnement que les Pouvoirs Publics s'en émurent comme d'un abus intolérable et qu'ils légiférèrent contre elle avec sévérité. L'ordonnance des États-Généraux du 26 février 1610 interdit de vendre plus d'actions qu'on n'en possédait réellement. Des défenses analogues furent édictées en 1621, en 1623, en 1677, en 1700, etc., sans aucun résultat.

Au XVIII^e siècle, la Bourse de Londres commença de rivaliser puissamment avec celle d'Amsterdam. Elle aboutit, on le sait, à conquérir le premier rang.

Les Juifs eurent là aussi un rôle prépondérant. Beaucoup d'entre eux étaient venus des Pays-Bas à la suite de Guillaume III d'Orange, qui leur demandait volontiers conseil. Ils négocièrent le premier emprunt d'Angleterre, L'un d'eux, le nommé Salomon Medina devint le banquier du Général Marlborough dont il obtenait, moyennant une pension annuelle de six mille livres, les premières nouvelles de la guerre (2). Il pouvait ainsi agioter très commodément à la hausse et à la baisse. M. le professeur Sombart indique qu'en ce temps déjà les affairistes connaissaient l'art d'organiser des paniques. Après une génération, les courtiers juifs en Bourse de Londres furent tellement nombreux qu'ils ne parvinrent plus à y faire tous ce métier. Si la capitale d'Outre-Manche est le plus grand marché monétaire du monde moderne, c'est par les fils d'Israël.

La Bourse de Paris ne s'organisa qu'avec des retards considérables, à la fin du XVIII^e siècle. A cette époque la rue Quincampoix dans laquelle séjournèrent beaucoup de Juifs commença d'être un centre important de spéculation sur « les billets de monnaie ».

En Allemagne, la Bourse de Hambourg (3) et la Bourse de Francfort-sur-Mein, c'est-à-dire les Bourses des deux villes qui contenaient la plus forte colonie juive, eurent seules un rôle notable aux XVII^e et XVIII^e siècles.

La Bourse de Berlin compta aussi nombre de Juifs parmi ses fondateurs. De ses quatre régisseurs, deux étaient Juifs. Des vingt-trois membres de son Comité, dix étaient des Juifs connus comme tels ; M. W. Sombart laisse entendre qu'il se trouvait parmi les treize autres des Juifs camouflés grâce à leur conversion au christianisme. Sur six courtiers assermentés, trois étaient Juifs, etc.

Fait suggestif : la technique de ces opérations avait été très longuement et très exactement exposée pour la première fois en 1688 par le Juif J. de la Vega.

(1) La première grande ruée vers les emprunts publics se serait produite à Amsterdam en 1703.

(2) Qu'on nous permette de rappeler qu'au cours des hostilités de 1914-1918, le Juif Sassoon-Rothschild, un des financiers les plus riches de l'Empire britannique, fut à l'état-major du Maréchal Douglas Haig, et que le coulisier juif Franck vécut dans l'entourage immédiat du général Mangin. Étaient-ils animés des mêmes cupidités que Salomon Medina ?

(3) A Hambourg, l'initiative du commerce des actions vint des assureurs maritimes, parmi lesquels les Juifs étaient majorités.

Jusqu'aux dernières années du XVIII^e siècle, la plupart des capitalistes occidentaux considérèrent l'agiotage en Bourse comme un « malheur », une « infamie », un « scandale pour la nation ».

Le Juif Pinto publia alors (en 1771) le *Traité du crédit et de la circulation* — éloge dithyrambique des spéculateurs — qui détermina des changements profonds dans l'esprit public.

L'activité des Juifs sur les différents marchés des valeurs en fut singulièrement facilitée. Les Rothschild acquirent une formidable puissance. M. W. Sombart n'hésite pas à écrire : la toute-puissance. Et il ajoute : « Les ministres des finances qui ne savaient pas ou qui ne voulaient pas conquérir les faveurs de cette maison en pactisant avec elle n'avaient plus qu'à fermer leurs bureaux ». Au témoignage de M. A. Weil, « il n'exista jusqu'aux environs de 1850 qu'une seule puissance en Europe, celle des Rothschild. Elle avait pour satellites une douzaine d'autres banques ; elle avait pour soldats et valets tous les honnêtes marchands et travailleurs. La spéculation fut son épée ».

Il en résulta qu'au point de vue qualitatif comme au point de vue quantitatif la Bourse moderne eut des caractéristiques rothschildiennes (*Les Juifs et la vie économique*, p. 137). Lesquelles ?

1^o L'internationalité, de telle sorte que désormais les capitaux de tous les pays du monde fussent acheminés vers les centres où existent les plus grandes relations de crédit. Cette internationalité causa d'abord une vive surprise (1). On parla d'elle ainsi que d'une nouveauté extraordinaire. « Maintenant, disait-on, maintenant chaque porteur de papiers d'État peut toucher des intérêts dans telle ou telle ville, à son choix, et cela sans la moindre difficulté : la maison Rothschild, de Francfort, paie les intérêts des Métalliques autrichiennes, les Rentes Napolitaines, les intérêts des Obligations anglo-napolitaines, et cela à Londres, Naples, ou Paris, au choix du porteur. » — On consentit donc, on s'habitua donc à placer des fonds dans des entreprises étrangères puisqu'il était facile de toucher les revenus chez soi et en sa propre monnaie.

2^o L'appel aux hommes qui manquent de capitaux. On attendait autrefois que ceux qui avaient besoin d'argent vinssent en demander. On va désormais leur en offrir. Pour maints financiers l'émission ne sera plus une occupation secondaire, elle sera l'occupation principale.

3^o L'emprise sur l'opinion. D'une part, emprise sur ceux qui accepteraient d'emprunter. On multiplia dans des proportions énormes et de façon artificielle le nombre des preneurs. D'autre part, emprise sur ceux qui acceptaient de prêter (2). Très tôt Les Rothschild s'attachèrent à produire dans le public des dispositions favorables à telle ou telle valeur selon qu'ils étaient eux-mêmes vendeurs ou acheteurs. « Ils usèrent de tous les moyens à leur disposition, suivirent toutes les voies possibles et imaginables, mirent en œuvre toutes les machinations, remuèrent tous les leviers, sacrifièrent des sommes d'argent plus ou moins considérables » (*Les Juifs et la vie économique*, p. 139).

(1) Jusqu'en 1798, la famille de Mayer Amschel, dit Rothschild, n'avait eu d'établissement qu'à Francfort. La succursale de Paris fut fondée en 1812, celle de Vienne en 1816, celle de Naples en 1820, chacune par un des fils.

(2) Les banques augmentent leurs pouvoirs dans le domaine de la spéculation en devenant aussi banques de dépôts.

4° Le métier de fonder des sociétés. M. W. Sombart certifie qu'il fut pendant une dizaine d'années réservé à des affairistes Juifs. Il publie à ce sujet des statistiques impressionnantes d'Allemagne et d'Angleterre.

Notre auteur conclut cette importante partie de son étude : Nées de la Bourse, les banques de spéculation réagissent à leur tour sur la Bourse. Elles déterminent son plein et entier épanouissement. Grâce à elles, le commerce des titres prend une extension jusqu'alors inouïe. C'est que, de par leur nature même, les banques de spéculation ont pour principal objectif une multiplication incessante de titres, en vue de l'agiotage et des bénéfices qu'il procure. Elles prennent elles-mêmes une part considérable à la spéculation, soit directement, soit par le détour des opérations de report qui sont devenues le levier le plus fort de la spéculation. L'évolution tend à une suppression de la Bourse et à son remplacement par des puissances particulières. Les hommes qui, dans les grandes banques, dirigent les services de Bourse, sont à présent les maîtres de la vie économique. Tous les processus de celle-ci (construction ou agrandissement d'usines, achat de matières premières, vente de produits, transports), deviennent de plus en plus des opérations commerciales, le travail technique étant laissé à des compétences spéciales. En cet état de choses, le capitalisme se manifeste tel qu'il est. Désormais un chef d'entreprise peut débiter par la fabrication du cuir et finir par celle du fer après avoir fabriqué de l'esprit de vin et de l'acide sulfurique. Un chef d'entreprise de naguère avait un caractère professionnel. Celui des temps actuels n'en a plus aucun. Il est commerçant. Il n'est que commerçant. Il parvient ainsi, quels que soient les objets de son entreprise, à exercer son activité avec un égal brio.

Les Juifs n'ont commencé d'être vraiment industriels qu'au moment de cette commercialisation.

M. W. Sombart a recherché quel est leur nombre dans les grandes industries d'Allemagne, ce pays étant celui dans lequel les phénomènes que nous venons de signaler se développent de la façon la plus caractérisée. Il n'a tenu compte pour les industries électriques que des établissements au capital de six millions minimum (en monnaie d'avant-guerre), pour les industries minières et chimiques que des établissements au capital de cinq millions minimum, pour les industries de constructions métallurgiques et pour les industries textiles que des établissements au capital de quatre millions minimum, pour les autres industries (cimenteries, porcelaineries, verreries, etc.) que des établissements au capital de trois millions minimum.

Les Juifs qui ne sont qu'un centième de la population totale du Reich détiennent à peu près le septième des postes de direction de ces entreprises 13 %, et à peu près le quart des mandats d'administrateurs 24 %.

* * *

Avant que les Juifs n'y dominassent la vie économique et n'y réglissent les modes de travail, un principe régnait dans l'Occident.

Lequel ? Celui-ci : Pour atteindre en ce monde les fins que Dieu lui assigne, l'homme a besoin de richesses. Il trouve en elles des moyens de sa subsistance et des moyens de son action. Il commettrait un crime s'il se sacrifiait à elles ou s'il leur sacrifiait ses semblables. Il doit se servir d'elles pour assurer ses propres destinées. En assurant ainsi ses propres destinées, il collabore aux desseins de Dieu sur l'Humanité. Il fait œuvre élevée, noble, providentielle, sublime.

M. W. Sombart ne s'en est pas bien rendu compte, sans doute parce qu'il manque d'esprit chrétien. Il se sert à ce propos de termes inexacts. Ne retenons que celui-ci qui nous paraît exprimer le moins mal sa pensée : « En ce temps la conduite des affaires était inspirée par ce principe féodal-corporatif d'après lequel l'homme formait le centre des intérêts économiques » (p. 164).

On devine aisément quelles étaient les conséquences de pareil concept.

Le producteur et le commerçant se voyaient reconnaître un domaine bien délimité à l'intérieur duquel ils pussent exercer l'activité nécessaire pour leur existence et celle de leur famille.

L'individu ou son groupement professionnel veillaient à l'établissement et au maintien de ces sortes de monopoles, dût-on interdire à d'autres l'exercice de ce métier.

La chasse aux clients était rigoureusement interdite. Cette ordonnance de 1692 exprime bien l'esprit de ce temps : « Nul ne doit détourner les acheteurs de la boutique de son voisin ; il lui est défendu également d'empêcher les gens, par signes ou par gestes, de faire leurs achats où bon leur semble ou de se diriger chez d'autres marchands, bref, de les influencer d'une façon quelconque, alors même qu'ils doivent de l'argent à ceux qui chercheraient à les influencer. »

On ne prohibait pas seulement ces moyens d'acquérir de nouveaux clients.

Ainsi, pendant la première moitié du XVIII^e siècle, les négociants de Londres considéraient comme une concurrence déloyale les efforts de certains de leurs collègues pour orner leur étalage, pour le dresser avec goût et avec élégance.

L'annonce commerciale, surtout sous forme de réclame, était aussi défendue.

La diminution des prix, ce que les Allemands nomment *Unterbieten* et les Anglais *Underselling*, sous quelque forme qu'elle eût lieu, passait pour incorrecte.

Il fallait fournir des bonnes marchandises, des marchandises qui fussent réellement ce qu'elles semblaient être, des marchandises dans la confection desquelles il n'y avait aucune fraude. Cela causa d'innombrables réglementations. Les premiers qui revendiquèrent au XVIII^e siècle, tel J. Child, la liberté de produire et de mettre en vente de la pacotille firent scandale.

Le prix ne pouvait pas être fixé d'après les fantaisies, les commodités ou les calculs du premier venu. Il devait sauvegarder à la fois les intérêts du producteur, ceux du marchand et ceux du consommateur. En d'autres termes, il devait correspondre à des normes objectives.

Aux relations d'affaires se mêlait une sorte de fierté personnelle, le désir de conserver sa dignité, le souci de ne pas sacrifier le meilleur de soi-même à quelque profit.

A ce monde tranquille, ordonné, stable, tout pénétré de la loi morale, les Juifs livrèrent un vigoureux et brutal assaut dès le XVI^e siècle, c'est-à-dire dès qu'ils se trouvèrent nombreux en Occident (1).

Avant ce temps, il y avait eu certes maintes malhonnêtetés, maintes injustices dans la vie économique (2). La multiplicité des prescriptions et des interdictions en témoigne sans conteste. Le principe n'en était pas moins reconnu. Les Juifs, eux, s'insurgèrent contre le principe même, non par des fautes individuelles, mais par la manifestation publique, active,

(1) Ils furent expulsés d'Espagne et de Portugal en 1492 et en 1497.

(2) Sébastian Brandt et Geyler de Kaisersberg parlent d'usuriers chrétiens qui étaient pires que beaucoup d'usuriers juifs.

obstinée, généralisée, d'une mentalité diamétralement opposée à celle des peuples parmi lesquels ils s'étaient fixés. A l'encontre des doctrines qui proclamaient les fins morales de la richesse, la haute destination des ressources de cette terre, la discipline de la cupidité, ils proclamèrent, eux, la primauté du gain, l'indépendance de l'or, l'émancipation de la convoitise.

Ils eurent tôt fait d'enfreindre les décrets qui compartimentaient la vie économique, et d'emmagasiner chez eux les objets les plus hétéroclites. Quelle que fût la rigueur de la classification et de la spécialisation corporatives, ils montèrent ces boutiques de bric-à-brac en lesquelles on peut voir le prototype des bazars modernes.

Ils se livrèrent beaucoup au commerce d'importation qui passait pour acculer au chômage des patrons et des ouvriers indigènes.

Ils exportèrent en grandes quantités des matières premières, risquant ainsi de produire le même mal.

Ils s'acharnèrent à poursuivre de leurs offres les clients d'autrui. « La femme, la fille, la servante, le chien, écrivait Mercier au XVIII^e siècle, tous vous aboyent aux oreilles. Quelquefois ces drôles-là saisissent un honnête homme par le bras ou les épaules et le forcent d'entrer malgré lui ; ils se font un passe-temps de ce jeu indécent. » Plus tard ils inventeront des modalités séduisantes de paiement.

Les Juifs, au milieu des Chrétiens qui s'appliquaient à maintenir les prix, vendaient volontiers au rabais. C'est pourquoi on les soupçonna souvent d'acquérir des marchandises de façon illicite (par contrebande de guerre, par achat chez les banqueroutiers ou chez des malheureux à bout de ressources, etc.). En réalité, les Juifs se bornèrent souvent à écouler plus rapidement leurs stocks.

Il est vraisemblable que, pour séduire les acheteurs par la modicité du coût, les Juifs livrèrent des objets de qualité inférieure. Ils furent, déclare M. W. Sombart, les créateurs du succédané, de « l'ersatz », c'est-à-dire du produit qui n'est pas exactement le produit dont il porte le nom et dont il a l'usage.

Se soustrayant aux stipulations et aux traditions de la vie corporative, les Juifs se servirent d'une main-d'œuvre peu ou mal rétribuée.

Bref, les Juifs jouèrent un rôle capital dans la destruction de l'ordre économique qui avait été celui de l'Occident pendant des siècles. A ce régime de limitations, de réglementations, de contraintes, à ce régime d'équilibre, de sauvegarde et de solidarité, ils substituèrent ce qu'on appelle le Capitalisme Moderne, c'est-à-dire un individualisme innovateur sans doute, mais aussi concupiscent, insatiable, féroce et dévastateur.

* * *

Il nous reste à montrer d'après M. W. Sombart ce qui disposait les Juifs à cet immense changement.

Il conviendra d'indiquer ensuite les principales conséquences. Nous essaierons de le faire en nous aidant d'autres auteurs et de quelques-unes de nos recherches personnelles.

NORBERT WALLEZ,
Professeur à l'École Supérieure
Commerciale et Consulaire de Mons.



Conclusions d'une Enquête sur le Nationalisme (1)

Est-ce à dire qu'un nationaliste soit en toutes choses un orgueilleux ? Nullement. Il en est ici comme dans ces Ordres religieux dont chaque membre peut avoir de lui-même la plus basse opinion, mais qui reporte sur sa Congrégation toute la fierté ombrageuse à laquelle il a renoncé pour sa propre personne.

Le vrai nationaliste peut d'autant moins, d'ailleurs, mêler quelque humilité à sa « religion de la patrie » que, pour lui, consciemment ou non, tout ce qui est national participe du divin. Soit que l'on se demande avec Johannet « si le succès du nationalisme au XIX^e siècle ne procède pas d'un déclin de la religion, et d'une espèce de démarche oblique pour en sauver l'atmosphère — à l'insu même de ses propagateurs » (2), soit qu'avec l'écrivain sioniste Israël Zangwill on observe : « La nationalité sera peut-être la religion unique de l'avenir », c'est un fait que, de plus en plus, le nationalisme tend à dominer la foi au surnaturel et à la soumettre à ses lois (3).

« C'était dans cet immense plein air — dit Barrès à propos de notre rentrée à Metz — une solennité d'église, un silence pieux, l'adoration de la France. »

Avant la guerre, les nationalistes italiens parlaient déjà de l'élément « transcendant » qui forme le fond de leur doctrine et l'un d'eux, M. Forges Davanzati, écrivait de la foi catholique qu'elle était « de tradition et, pour ainsi dire, de création italienne » (4).

Ainsi l'humanité retourne vers l'idolâtrie, le culte des anciens pour la Cité, qui, par ses côtés nobles, peut certainement séduire de bons esprits, mais qui n'en marque pas moins une inquiétante régression.

Il est spécialement douloureux de constater, avec l'abbé van den Hout, la prédominance pratique des soucis nationalistes ou nationalistes sur les devoirs propres au prêtre chez un trop grand nombre de membres du clergé. Sans doute certaines populations, comme les Canadiens-français, privés d'aristocratie terrienne et, durant longtemps, de classes intellectuelles, n'ont dû qu'à leur clergé catholique de pouvoir conserver leurs précieuses traditions, et aujourd'hui encore un mouvement politique comme l'Action française de Montréal, fondé par un prêtre, mérite la sympathie lorsqu'il se préoccupe d'empêcher l'absorption par les Etats-Unis ou l'assujettissement aux provinces anglaises de l'ouest du Dominion de la minorité catholique que

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 1^{er} février 1924.

(2) *Le Principe des Nationalités*, p. 399.

(3) Compte rendu *in extenso* de la discussion à la Chambre des députés (séance du 6-7-23) sur le conflit de la Ruhr et le programme de paix du Saint-Siège (*Documentation catholique*, 4-11 août 1923).

M. MARC SANGNIER. — Le Pape a rappelé des principes moraux. Il a condamné ce nationalisme exagéré qui fait de la patrie une idole. (*Vives interruptions à droite et sur divers bancs au centre.*)

M. HENRY FERRETTE. — Mais c'est une idole que la patrie !

AU CENTRE. — La patrie, c'est une religion.

M. MARC SANGNIER. — On me dit que la patrie, c'est une idole ; je répons : c'est pour cela que le représentant du Christ, qui a brisé les idoles, doit condamner cette idolâtrie. (*Nombreuses interruptions sur les mêmes bancs.*)

M. HENRY FERRETTE. — Ce que vous dites est scandaleux... Nous faisons passer la France avant le Pape.

En termes presque identiques s'exprimait récemment M. Salandra, dans un communiqué à l'Agence Stefani, relatif à l'article 15 du Pacte de Londres, remis en discussion par la presse italienne à la suite d'un article du *Mercure de France* et d'une réplique de l'*Osservatore romano*. Tout en se déclarant « catholique d'origine et d'immuable tradition familiale et défenseur à la Chambre de thèses catholiques », l'ancien président du Conseil se référait, pour justifier sa politique envers le Saint-Siège, à ce principe clair : « La patrie non pas contre, mais avant l'Eglise. » (*Journaux italiens* du 14 décembre 1923).

Nous sommes d'accord. C'est bien là le principe qui dirige à l'heure actuelle la pensée et l'action de tous les théoriciens ou politiques nationalistes, même catholiques, en n'importe quel pays.

(1) *Idea Nazionale* du 13 novembre 1923. Cité par M. Ch. Loiseau.

forme le pays de Québec. Sans doute aussi il serait fort injuste de condamner en bloc le rôle du clergé irlandais, croate, tchéco-slovaque, ou même flamand, qui à son action souvent intempérante en faveur de l'émanation nationale, unit en général de profondes vertus apostoliques (1). Enfin il est bien permis de penser que le chauvinisme des évangélistes français n'a guère nui jusqu'ici au rayonnement, en France et au dehors, de l'idée catholique et que leur grand nombre compense utilement la pénurie de vocations missionnaires qu'on remarque en d'autres pays, même mieux traités que le nôtre dans le partage des hautes charges de l'Église. Mais il demeure vrai que « la robe sans couture » pourrait bien être déchirée si les passions nationalistes persistaient et s'accroissaient encore entre hommes de même foi et parfois de même sang.

Or elles atteignent partout dès à présent un degré presque incroyable. Leur plus grande acuité a sans doute été vérifiée en Irlande, où pendant des mois nous avons vu républicains et partisans de l'État libre se masser sans quartier. Mais pour n'être pas encore allée jusque là, que penser de la querelle entre Flamands et Wallons, qui faisait écrire récemment à un homme grave et d'âge déjà respectable, ancien professeur, an ien ministre, catholique fervent, M. Poulet, cette phrase triviale : « L'heure est venue pour les Flamands d'en découdre avec les Wallons » (2) ?

En Italie s'observe, mieux que partout ailleurs peut-être, cette forme de « nationalisme honteux, masqué d'internationalisme-à-l'usage-d'autrui », que le prince Ghika dénonçait dans sa réponse à l'Enquête et qui, lui, relève non plus de la passion nationalitaire, mais de l'orgueil national. Nulle part les catholiques ne sont aussi favorables à toutes les « Internationales » et aussi nationalistes en fait. On suppose bien, malgré le voisinage immédiat et fortuit de mes conclusions avec la très précieuse contribution à cette Enquête de Don Luigi Sturzo, où s'affirme une vigoureuse réprobation du nationalisme, que n'entre pas un instant dans ma pensée le moindre soupçon d'insécurité envers l'éminent fondateur du Parti populaire italien et les plus marquants de ses amis. La contradiction que je signale ici leur échappe, j'en suis sûr, entièrement. Cependant je crois que M. Loiseau n'a pas tort d'observer que les leaders nationalistes italiens, dans leurs livres et leurs discours, expriment des *sentiments*, sinon des doctrines, communs aux Populaires comme aux Fascistes et donnés par eux « en aliment national à la nouvelle génération » (3).

Ici, les tendances profondes des deux groupes rivaux sont identiques et c'est le seul point où elles se rencontrent. Les preuves abondent, non seulement dans l'ex-rême susceptibilité des organes catholiques italiens en face de tout acte ou propos qui puisse sembler, si peu que ce soit, offensant pour l'Italie, mais dans l'attitude de cette presse, par exemple, lors du conflit italo-grec. Les journaux catholiques les plus hostiles à Mussolini ont loué à l'envi sa fermeté et même sa « modération » (sic) et fait taire à ce moment toute note discordante. Dans la question du statut de Tanger, il leur arriva de surenchéir sur la thèse gouvernementale et d'affirmer, pour justifier les prétentions italiennes à discuter ce statut avec la France, l'Angleterre et l'Espagne, que « Tanger est le meilleur port de la Méditerranée ! » (4)

S'ils n'avaient pas, en général, le mauvais goût de célébrer pêle-mêle, comme titres de gloire indiscutables de l'Italie contemporaine, « la bataille du Piave, la traversée de la Manche (5), le poing de Spalla (6), les jarrêts de Girardengo et de Bottecchia (7), l'épée de Nadi et de Sassone (8), les voitures de la Fiat, le volant de Monza (9), les légionnaires de Fiume, d'octobre 1922, la récolte de l'été 1923 (1), le gouvernement de Mussolini, le respect et l'attente politique et sociale

« de ce que fera l'Italie dans le monde renoué par elle » (1), ne doutons point que l'état d'esprit qui inspirait récemment à M. Paolo Orano (2) ce dithyrambe, où la vanité nationale touche les bornes extrêmes du ridicule, était, plus ou moins inconsciemment, au beau temps du Parti populaire, celui de beaucoup de ses jeunes adhérents, qui voyaient déjà ressuscitée par leur groupe la gloire médiévale des anciennes républiques guelfes.

En France, la plus fâcheuse peut-être des formes spécifiques de l'orgueil national, celle de la masse, consiste moins à nous échauffer sur des mots ou des souvenirs historiques, qu'à ignorer l'étranger, son intérêt comme ses raisons, alors même que nous aurions le plus grand avantage à les connaître et, souvent, à en tenir compte. Une presse asservie ne nous instruit, en général, que de ce qui peut nous plaire et nous voile systématiquement les formidables courants d'opinion qui depuis des années s'orientent nettement contre nous ou contre nos intérêts dans le monde entier. Qui nous avait fait pressentir la révolution russe, par exemple, et le refus du Sénat américain de ratifier les conventions de Versailles — pourtant si aisément prévisibles à de nombreux symptômes ; qui met en garde nos chargés de mission, nos conférenciers à l'étranger, contre l'illusion naïve qu'en pays de race latine, particulièrement en Italie, au Canada, dans l'Amérique du Sud, etc., nos nationaux font grand plaisir à leurs auditeurs et les flattent singulièrement en leur affirmant qu'ils se sentent « chez eux » en terre belge ou canadienne, et leur parlent comme s'il ne pouvait pas y avoir de différences de perspective à regarder les mêmes événements de Paris, de Montréal ou de Buenos-Aires ? Qui, en un mot, cherche à nous convaincre, selon l'avertissement courageux de Gonzague de Reynold, que les « idées françaises » sont loin de dominer aujourd'hui le monde civilisé, comme elles ont pu le dominer au XVIII^e siècle, et que l'axe de ce monde lui-même se déplace nettement, non seulement de notre pays vers les *Terra incognita* que nous avons coutume de négliger, mais de l'Ancien Monde vers le Nouveau ?

* * *

Divers publicistes catholiques (1) regrettaient récemment le silence qui s'est fait d'emblée sur l'Encyclique *Ubi arcano*, après les quelques commentaires hâtifs et obligés qui l'ont saluée. Un prélat éminent, Mgr Chollet, écrivait à M. Henri Brun, qui vient de réunir en volume les enseignements des derniers Pontifes sur la *Cité chrétienne* : « Il faudrait inviter le Pape à se faire entendre dans les Conseils des Nations ou dans les Parlements... Le monde souffre parce qu'il ignore ou rejette le Droit chrétien » (2). Mais qu'en sauraient dire nos contemporains sans pécher une fois de plus d'insincérité ou sans se condamner eux-mêmes ? En regard des extravagances de ce qu'on nomme « l'élite » agissante et pensante, quel écho peuvent trouver les paroles du successeur de Pierre, condamnant les luttes de classes et de factions, dénonçant les convoitises déréglées et le paganisme croissant de la société moderne, que les plus durs châtiments n'arrivent pas à émouvoir (3), exhortant à la « paix du Christ », fille de la charité, inséparable de la justice, et rappelant à l'humilité gouvernants et gouvernés ?

(1) *Popolo d'Italia*, 26 septembre 1923. Le même journal, magnifiant vers le même temps (9 septembre) la « grande et abasourdissante nouveauté » de la révolution fasciste, qualifiait de « colossale incompréhension » l'attitude réservée ou hostile d'une partie de la presse étrangère en face de l'action italienne contre la Grèce. Ces expressions sont, d'ailleurs, usuelles dans la presse fasciste.

(2) Sarde d'origine, ancien député radical de Rome passé aujourd'hui au fascisme, orateur et journaliste fécond.

(3) Cf. ANTONY BOISSEL, S. J. (*Chronique sociale*, avril 1923) : Ernesto Vercesi en Italie, etc.

(4) *Croix*, 12 décembre 1923.

(5) Si les dix millions de morts et de mutilés de la grande guerre, dont une si large part sont français, laissent persister chez nous une certaine émotion — d'ailleurs bien estompée déjà, et qui ne fut jamais générale — qui donc sait que les rebellions musulmanes de la Chine occidentale firent au XIX^e siècle, de 1861 à 1878, un nombre égal de victimes ; que l'insurrection du Turkestan contre le régime bolchevik, en 1919, fut réprimée avec une telle cruauté qu'une Commission d'enquête *moscovite* put établir que plus d'un million d'indigènes avaient été massacrés à cette occasion (JOHANNET, *op. cit.*, Préface, p. LXXVII). Qui songe à méditer sur les deux millions d'exécutions des trois premières années de dictature bolchevik en Russie (Zoziechowski) ?

(1) « Le clergé et la question flamande » (*Revue catholique des idées et des faits*, 1^{er} janvier 1923).

(2) « La situation politique » (*Revue catholique des idées et des faits*, 6 avril 1923).

(3) *Op. cit.*, p. 163.

(4) *Popolo*, 14 décembre 1923. Le même article du même journal appelle la Méditerranée — et non plus seulement l'Adriatique, comme G. d'Annunzio — « notre mer » (*mare nostro*).

(5) Par un nageur italien.

(6) Champion d'Europe des poids lourds pour la boxe.

(7) Coureurs cyclistes titulaires de diverses « coupes ».

(8) Célèbres écrivains italiens.

(9) Allusion au Circuit de Monza (septembre 1923), où les voitures Fiat se classèrent premières.

Si le sel de la terre, nous autres, chrétiens qui faisons profession de croire à l'Évangile, nous nous sommes laissés corrompre par l'atmosphère ambiante, au point de ne plus même connaître notre devoir, avec quoi le Vicaire du Christ pourrait-il saler la pâte que ses mains doivent constamment repêtrer ?

Pour trouver exactement décrits les caractères de l'âge où nous vivons en face de la vérité religieuse proclamée par les Souverains Pontifes, il faut relire le tableau prophétique que trace d'une époque qu'il place à la fin des temps, mais qui s'appliquerait aussi bien à la nôtre, le génial visionnaire que fut Robert Hugh Benson : « Le Pape avait continué tranquillement à affirmer ses droits. De temps à autre, des encycliques apparaissaient, dans chaque pays, exposant les exigences pontificales aussi résolument et formellement que si celles-ci eussent été reconnues partout. La franc-maçonnerie, toutes les idées démocratiques, étaient obstinément dénoncées ; les hommes étaient exhortés à se rappeler leur âme immortelle et la majesté de Dieu, comme aussi à réfléchir sur le fait que, dans très peu d'années, tous seraient appelés à rendre leurs comptes à celui qui était le Créateur et le Souverain du monde... C'était comme si le progrès n'avait pas encore commencé ; comme si l'univers entier n'en était pas arrivé à perdre son ancienne croyance en Dieu, et à découvrir que c'était lui-même qui était Dieu. L'étrange vieil homme s'obstinait à parler dans son rêve, à divaguer au sujet de la croix, et de la vie intérieure, et du pardon des péchés, exactement de la même manière que ses prédécesseurs l'avaient fait deux mille ans auparavant. Et le monde y voyait un signe de plus, pour prouver que Rome n'avait pas perdu seulement son pouvoir, mais encore tout sens commun » (1).

Et voici ce que, sous la même inspiration, dictée à un autre « publiciste sans mandat » — oh ! la sagacité des gens *mandatés* ! — à Giovanni Papini, dans la magnifique Prière qui clôt son *Histoire du Christ*, l'horreur de nos détresses présentes et de nos paradis artificiels : « Aucun âge plus que le nôtre n'a éprouvé la soif dévorante d'un salut surnaturel. Et en aucun temps l'abjection n'a été si abjecte, la brûlure si brillante. La terre est un enfer illuminé par la condescendance des astres. Les hommes sont plongés dans une poix faite d'orure et de larmes, d'où parfois ils émergent, défigurés et frénétiques, pour se jeter dans le sang avec l'espoir de s'y laver. Voici la fin, à peine, d'une de ces ablutions atroces : et après l'immense décimation ils sont retournés déjà dans leur fumier excrémental. Les pestes ont succédé aux guerres, les tremblements de terre aux pestes : autant d'hommes qu'il en fallait jadis pour peupler un royaume pourrissent, troupeau immense de cadavres, sous un mince manteau de terre vermineuse. Et pourtant, comme si tous ces morts n'étaient qu'un premier acompte de l'universelle destruction, ils continuent à se tuer et à tuer... L'amour bestial de chacun pour soi, de chaque caste pour elle-même, de chaque peuple pour soi seul est encore plus aveugle et plus gigantesque après ces années où la haine a couvert la terre d'ossements. L'amour de soi, après la défaite universelle et commune, a centuplé la haine... haine des petits contre les grands, des mécontents contre les inquiets, de ceux qui servent contre leurs maîtres asservis, des groupes ambitieux contre les groupes décadents, des races dominatrices contre les races vassales, des peuples sous le joug contre les peuples qui les subjuguent... Le besoin gloutin du superflu a engendré l'indigence du nécessaire ; la démanigaison du plaisir est devenue une torture ; la frénésie de liberté a alourdi les entraves... »

» Il n'y a plus de monarchies, plus de républiques. Tout régime n'est que façade et simulacre. La Ploutocratie et la Démagogie, sœurs en esprit, tendues vers le même but, servies par la médiocrité salariée, se disputent la domination des hordes sécutieuses...

» Tu sais cela, Christ Jésus, tu vois que la plénitude des temps est revenue et que ce monde ne mérite plus que d'être puni par un déluge de feu ou sauvé par ton intercession... Nous te prions donc, Christ... nous qui nous souvenons encore de toi et nous efforçons de vivre comme toi, bien que toujours trop loin de toi ; nous les derniers, les

Sur les hétécombes d'Asie Mineure, l'an dernier ? Sur les millions de personnes fauchées par la « grippe espagnole » en 1918 (plus d'un million en Italie seulement, soit deux fois plus que le nombre des morts qu'y a causées la guerre) ? Sur l'épouvantable tremblement de terre japonais, qui est d'hier ? De quelle réunion mondaine ou sportive, dans notre calme pays, ces incessantes horreurs ont-elles troublé les bavardages ?

(1) *Le Maître de la Terre*, traduit de l'anglais par T. DE WIZEWA, pp. 152-153.

désespérés, revenus des périple et des précipices, nous te prions de redescendre encore une fois parmi les hommes qui te tuèrent et qui te tuent chaque jour, pour nous rendre à tous, meurtris dans les ténèbres, la lumière de la vraie vie » (1).

Il est difficile d'estimer fortuite la rencontre d'aussi grands esprits que Benson et Chesterton (2) en Angleterre, Paul Claudel (3) et Bannmann (4) en France, Papini en Italie — sans parler d'une foule d'autres *minores* — pour juger avec un tel pessimisme le déclin d'une civilisation dont, bien avant la guerre européenne, certains d'entre eux avaient déjà aperçu et signalé avec force les signes avant-coureurs.

Comme sur un terrain volcanique, crevassé par le feu intérieur et lentement recouvert par la lave, demeurant longtemps inviolées quelques éminences, l'œuvre de ces puissants écrivains semble dresser au-dessus du torrent des idées fausses et des rêves déments, du culte du Dieu-État, du Dieu-Nation ou du Dieu-Humanité, un dernier refuge où brille une flamme ammonitrice.

Quel remède nous proposent-ils, lorsqu'ils en proposent ? Un seul : le retour à l'Évangile, interprété par Rome, cet Évangile qui, d'après Papini, « est, pour la plupart des hommes, si nouveau qu'il n'a pas même commencé » d'être appliqué.

Voilà, Monsieur Marcel Habert, voilà où il faut chercher l'origine des Lettres pontificales : ce n'est pas Boulevard Raspail.

MAURICE VAUSSARD.



Wilson et la guerre

Ce n'est pas devant un lit funèbre que l'on peut apprécier l'œuvre de l'homme d'État arraché au tumulte de la vie publique. Le recul du temps permet seul de porter sur elle un jugement sérieux.

Un avenir que la génération de la guerre ne connaît probablement pas, dira à ceux qui nous suivront quelle fut l'influence du Président Wilson sur les destinées de l'Europe et du monde, et s'il fut le Messie chanté par beaucoup, ou l'Antéchrist que tant d'autres ont dénoncé. Mais ce n'est pas prendre parti dans la dispute ouverte du vivant même de cet idéaliste — utopiste ? — que de rappeler, maintenant qu'il n'est plus, certaines de ses attitudes avant et pendant le grand conflit dont il prétendit se faire l'arbitre.

* * *

Woodrow Wilson prêta serment comme président des États-Unis le 4 mars 1913, après avoir remporté un écrasant succès — plus de 2 millions de voix de majorité — sur ses concurrents des fractions républicaines. Le parti démocratique, revenu en maître à Washington, reprenait la haute main dans l'administration du pays, après en avoir été éloigné pendant 16 ans. Il s'appuyait sur une majorité de 5 voix au Sénat, et de 22 à la Chambre.

Détenteur du pouvoir, Wilson entendit en user selon ses vues, qui étaient celles d'un théoricien politique brillant et autoritaire plutôt que d'un politicien. Professeur de science

(1) *Histoire du Christ*, traduction PAUL-HENRI MICHEL, pp. 447-451.

(2) *La Sphère et la Croix*.

(3) A travers toute son œuvre dramatique, pour qui sait la pénétration, notamment *l'Otage*.

(4) *La Paix du Septième Jour ; Le Fer sur l'Enclume*.

politique à l'Université de Princeton (N. J.) et ensuite président de cette université ; gouverneur de New-Jersey pendant deux ans, Woodrow Wilson n'était pas un inconnu lorsque le suffrage populaire le porta à la plus haute magistrature de son pays. Ses démêlés avec le *Board of Trustees* de l'Université de Princeton au sujet des clubs d'étudiants qu'il prétendait incompatibles avec l'idéal démocratique ; ses luttes comme gouverneur de l'État de New-Jersey contre certains organismes de son propre parti, avaient manifesté à l'attention de l'opinion publique les tendances autocratiquement démocratiques du nouveau président. On le disait et on le savait ami de l'entité « peuple » et adversaire de tout ce qui ressemblait à des privilèges ou des intérêts ; on était assez anxieux de le voir à l'œuvre sur la vaste scène de la politique fédérale.

La curiosité ne tarda pas à être satisfaite.

Woodrow Wilson, arrivé à la Maison Blanche, ne prétendit pas qu'elle servit d'asile à un président figuratif et nominal ; il comprenait d'autre façon les fonctions dont le peuple venait de l'investir, et n'était pas disposé à en abandonner l'exercice à d'autres. A son avis, le président ne devait pas seulement être un chef d'État, qui règne ; mais aussi une variété de premier ministre, chef d'une majorité et responsable vis-à-vis du peuple de l'exécution du programme préconisé par son parti : un président qui gouverne. Dominer le Congrès, écraser les magnats, émanciper le peuple, tel il comprenait son rôle exécutif. Mais le théoricien politique se heurta à deux obstacles : d'abord la Constitution fédérale qui, en raison de l'immovibilité du président pendant les 4 années de son terme, dégage sa responsabilité en la privant de sanction ; ensuite le simple fait qu'en 1913 ce n'était pas Wilson mais Bryan le vrai chef du parti démocratique. Wilson lui-même eut à compter avec ce dernier dans les débuts, et se vit notamment imposer certains membres de son cabinet. Le président se dédommagea en consultant souvent des conseillers officieux, des « outsiders » comme le colonel House, au grand scandale des professionnels de la politique. Ce ne fut d'ailleurs pas la seule tradition que Wilson bouscula : il voulut aussi lire en personne ses messages au Congrès, et rompre avec la coutume des messages écrits, implantée et suivie par tous ses prédécesseurs depuis Jefferson.

La personnalité du nouveau président ne tarda pas à s'affirmer avec énergie, et il semblait bien qu'elle donnerait une empreinte caractéristique à la solution des problèmes intérieurs qui agiteraient la république fédérale pendant son passage de 4 ou 8 ans à la Maison Blanche. Après un an et demi de fonctions, il avait révisé le tarif douanier, opéré des réformes financières importantes et réalisé nombre de mesures de moindre envergure, au grand bénéfice de son crédit, qui augmentait de jour en jour en dépit d'inévitables critiques.

Au point de vue extérieur, avant la guerre, l'activité de Woodrow Wilson ne fut pas moindre qu'à l'intérieur. Il eut à régler une situation délicate vis-à-vis des Japonais en Californie ; à résoudre la question des péages du canal de Panama ; à réglementer l'administration des Philippines ; à maintenir des relations amicales avec l'Amérique latine ; à compter enfin avec les renaissantes difficultés mexicaines.

Mais tous les problèmes intérieurs et extérieurs allaient s'éclipser devant le problème capital qu'allait soulever la guerre.

Le conflit de 1914 devait nécessairement avoir une répercussion spéciale sur la population des États-Unis, qui offre la plus étonnante — et la plus inquiétante — bigarrure qui se puisse rêver. Quelle allait être la réaction de cette population

en face du drame européen ? Elle était aisée à prévoir : indépendamment de tout sentiment spécifiquement « américain », les sympathies et les aversions devaient épouser les alliances et les haines qui animaient l'ancienne patrie d'origine. Si l'on se rappelle que le recensement de 1920 signale plus de 16 millions d'Américains d'ascendance germanique plus ou moins lointaine, à peu près autant d'américanisés de source italienne, plus de dix millions d'Irlandais, sans compter les Polonais et les Russes, on se rendra aisément compte des remous d'opinions et de sentiments dans une masse aussi hétérogène. Wilson n'en ignorait rien, et il faut convenir que sa situation était délicate, à ce moment des hostilités où le monde, stupéfait par la déflagration, n'en avait pu encore apprendre les détails ni en mesurer les conséquences... Le premier geste du président fut un geste de réserve et de prudence, quels qu'en aient été les mobiles : il proclama immédiatement la neutralité des États-Unis et fit aux belligérants une offre de médiation qu'il les laissait libres d'accepter quand il leur plairait. Ce manifeste fut unanimement approuvé par l'opinion américaine, trop heureuse de voir épargner à son pays la bourrasque qui ravageait le vieux monde. C'était un réflexe, le soupir de soulagement instinctif en face du danger esquivé, l'impression de béate quiétude de l'homme assis dans son fauteuil au coin du feu, pendant que l'ondée cingle les carreaux de ses fenêtres closes.

Mais quand les bruits du dehors se furent précisés, lorsque les circonstances de l'agression allemande furent connues, quand la nouvelle de la violation de la Belgique eut traversé l'Atlantique et pénétré dans le home paisible des Américains réfléchis, leur neutralité se fit assez inquiète et bien vite leur parut impossible. Vers la mi-août 1914, beaucoup d'esprits s'étaient formés sur la guerre une opinion définie, dictée par un sentiment de justice révoltée — ou par un attachement, mystérieusement vivace, à la race et à la patrie d'origine. Sympathies pour l'Entente et germanophilie se firent jour peu de temps après que Wilson eut proclamé la neutralité de son peuple, à tel point que lorsqu'il précisa sa déclaration primitive et demanda, le 18 août, que cette neutralité se manifestât dans les esprits autant que dans les actes, son appel reçut un accueil plutôt frais. Nombre d'Américains avaient opté au fond d'eux-mêmes, et dès lors il leur paraissait impossible d'observer dorénavant cette rigoureuse neutralité qui impliquait une indifférence absolue à l'égard d'événements trop importants pour être considérés d'un cœur impassible.

Ce second appel de Wilson sonna faux, et à partir de ce jour l'on peut dire qu'il ne sera plus l'interprète fidèle ni le guide écouté d'une grande partie de son peuple. Son pacifisme natif l'inclinait vers les pacifistes radicaux, qui se trouvaient être germaniques ; à l'inquiétude des non-pacifistes, conscients de l'insuffisance des armements américains, il répondit par son message de décembre et affirma que ces armements répondaient aux besoins du pays, et leur suffisaient. Ce ne fut pas l'avis de la nation qui, aux élections de 1914, réduisit notablement la majorité démocratique au Congrès. Ce fut là, pour Wilson, un indice et un avertissement. Mais il lui répugnait de s'engager franchement ; fidèle au principe de stricte neutralité qu'il avait préconisé, il s'érigea, suivant le mot de Maurras, en « spectateur impartial » et tâcha de tenir la balance égale entre l'Allemagne et les Alliés auxquels il s'efforça de découvrir une somme équivalente de torts et de mérites.

Le 7 mai 1915, le *Lusitania* fut torpillé, et une centaine d'Américains y trouvèrent la mort. C'était là, de la part de l'Allemagne, un fait dont il était difficile de découvrir un

pendant à l'actif des Alliés. Il fallait donc protester, d'autant plus qu'une opinion publique soulevée d'horreur exigeait du président un geste de légitime indignation. A la satisfaction générale, il adressa le 13 mai, au Gouvernement allemand, une note comminatoire dans laquelle il annonçait l'intention qu'avait le Gouvernement américain de faire respecter les droits de ses citoyens, et flétrissait l'injustifiable torpillage du *Lusitania*. Aucun acte ne suivit cette platonique déclaration, tant et si bien qu'au cours de l'été suivant d'autres Américains perdirent la vie dans des attentats maritimes, tandis qu'en Amérique même des agents allemands et austro-hongrois se livraient à une propagande pacifiste intense. Ces actes de piraterie furent suivis d'un nouvel échange de notes et d'une promesse faite par l'Allemagne, le 1 septembre 1915, de ne plus couler de transports de passagers. Mais il faut croire que la tentation fut irrésistible pour la vertu germanique, car en mars 1916, le *Sussex* fut torpillé. Cette fois Wilson ne se borna pas à un chassé-croisé d'explications ; il menaça d'une rupture des relations diplomatiques. L'Allemagne s'inclina en rechignant, et en promettant — encore une fois ! — de ne pas couler de navires marchands sans avertissement. L'affaire du *Lusitania* restait toujours sans solution.

C'est dans ces conditions, et au milieu de difficultés intérieures reléguées au second plan, que Wilson se représenta en 1916 aux suffrages des électeurs américains. Réélu à la convention démocratique, il y fut glorifié pour avoir maintenu les États-Unis en dehors de la guerre. Ce fut son plus beau titre à la reconnaissance des démocrates de l'Ouest, qui assurèrent de fait sa réélection.

Entretemps l'Allemagne avait résolu de faire une guerre sous-marine à outrance pour hâter la victoire de ses armées. On le savait à Washington, et l'on comprenait que l'Amérique ne pouvait souffrir la violation des promesses allemandes sans s'engager dans des mesures plus énergiques que les conversations antérieures. A la veille de pareille éventualité, Wilson songea à l'offre de médiation proposée déjà le 5 août 1914. Mais elle était difficile à formuler : les belligérants étaient tous deux certains du succès final de leurs armes, et aucun n'aurait voulu entendre parler d'une frustration de ses espérances. Néanmoins, le 18 décembre 1916, Wilson s'adressa aux gouvernements pour leur demander quelles étaient les bases, essentielles selon eux, d'une paix possible. Le Gouvernement allemand répondit qu'il ne voulait à aucun prix entendre parler d'une conférence saisie de propositions précises, tandis que de leur côté, le 11 janvier 1917, les Alliés formulaient les termes de propositions bien définies. Il y avait donc désaccord avant de commencer. Désireux de mettre fin à tout prix à une guerre où il semblait de plus en plus certain que les États-Unis seraient engagés, Wilson définit alors ce que lui pensait d'une juste paix. Son fameux discours, fait au Sénat le 22 janvier 1917, ne trouva aucun écho de ce côté de l'Atlantique : il suffisait qu'il parlât de « paix sans vainqueurs » pour que personne ne l'acceptât. Même aux États-Unis ce discours fut critiqué. Tout n'en fut pourtant pas perdu : on retrouva ailleurs et plus tard la réédition de certains des principes qu'il énonça et dont le plus fameux est le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Les choses allaient changer de face dès le 1 février 1917, date fixée par l'Allemagne pour commencer sa guerre sous-marine à outrance. C'était la violation cynique des solennelles promesses faites à l'Amérique. Dès le 3, Wilson notifia au Congrès la rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne. Mais Wilson ne désirait pas la guerre, et escomptait de salutaires

effets de son geste. Il les attendit en vain, bercé de naïves et tenaces illusions de pacifiste-malgré-tout. Autour de lui l'opinion se montrait belliqueuse. Il comprit qu'il ne pourrait pas la braver indéfiniment. Mais il lui restait à vaincre un dernier obstacle : son amour-propre. Lui, l'apôtre de la neutralité-quant-même, le protagoniste de la paix blanche, il devait trouver un motif de sortir de sa neutralité et d'aider à la victoire des vainqueurs. Il trouva. « Trop fier pour se battre » (1) le 11 mai 1915, le 2 avril 1917 il lança son peuple dans la bataille « pour le salut de la Démocratie ». Le 6 avril, le Congrès déclara la guerre à l'Allemagne.

* * *

Il est superflu de rappeler l'effort magnifique de l'Amérique en guerre, et les célèbres 14 points édictés le 8 janvier 1918.

Ce qui est moins connu, ce sont les événements intérieurs qui se déroulèrent aux États-Unis au cours du dernier trimestre de 1918, et qu'il est opportun de se remémorer pour comprendre en partie le sort fait au traité de Versailles.

La majorité démocratique du Congrès avait témoigné, depuis 1917, d'une réelle incapacité à s'adapter à la situation nouvelle, au point que ce fut la minorité républicaine qui prit en mains la direction des affaires de la Chambre. Cela mettait les démocrates en très fâcheuse posture à la veille des élections de 1918. Ils s'en rendirent compte et appelèrent à leur secours Wilson, qui recommanda publiquement au pays de leur maintenir sa confiance. Le résultat de cette intervention fut d'autant plus désastreux pour le prestige de Wilson en Amérique, qu'il en avait presque fait une question de confiance : la majorité démocratique fut renversée à la Chambre et au Sénat, où les républicains obtinrent une suprématie de 35 et de 2 voix. C'était d'autant plus grave qu'aux termes de la Constitution fédérale c'était ce Sénat — républicain — qui devait ratifier le traité de paix qu'allait négocier le Président — démocrate. Anomalie que les Européens comprennent difficilement mais que l'organisation politique des États-Unis donne l'occasion de constater plus d'une fois. Cette anomalie embarrassa fort peu Wilson qui n'en continua pas moins à se présenter au dehors comme le porte-parole de la nation américaine. Il fit plus : contrairement à tous les précédents, et malgré les vives observations qui lui furent faites à Washington, il se rendit personnellement en Europe pour y négocier la paix. Le moins que l'on en puisse dire, c'est qu'il y fut follement ovationné, et y fit une besogne que des esprits sages s'accordent à trouver déplorable. Mais ce n'est pas le moment d'en discuter.

Ce qui est certain, c'est que de l'énoncé d'un principe à son application il y a de la marge, même lorsqu'il s'agit de principes wilsoniens ; que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a fait couler beaucoup d'encre, pousser beaucoup de cris et anonner pas mal de sottises ; que la Démocratie est toujours en péril et que — provisoirement du moins — ce ne seront pas les idées de Wilson qui la sauveront.

Et voilà pourquoi l'aurole de première grandeur dont Wilson était affublé en débarquant en France, prit des propor-

(1) Ce fameux *Too proud to fight* valut à Wilson cette petite roserie — intraduisible — qui faisait florès dans les milieux universitaires de Princeton, même en 1921 :

*Wilson ? Too young for the civil war,
Too old for the spanish war,
Too proud for the great war,
Was all right for the Boudoir.*

tions plus modestes à mesure que les théories du Prophète furent soumises à l'épreuve des réalités. Elle se réduisit d'autant plus qu'aux États-Unis la majorité républicaine ne se faisait pas faute de mener une violente campagne contre Wilson et ses idées. Si bien que lorsqu'il retourna en Amérique il ne lui restait qu'un petit bout d'auréole sur la tête, et un traité de paix dans les poches. Il ne devait bientôt plus rien lui rester du tout.

En effet, la majorité républicaine du Sénat qui devait entériner le traité de Versailles négocié par le Président, était hostile à la Société des Nations, en raison surtout de l'article X du pacte. Wilson, de son côté, prétendait maintenir ce dernier comme partie intégrante du Traité. A ses yeux, celui-ci était à prendre ou à laisser dans son intégrité. Le Sénat le rejeta le 20 mars 1920.

Il restait un dernier espoir à Wilson, tombé très gravement malade au cours de ces derniers incidents : c'était de voir un vote populaire ratifier ses négociations. La question de la Société des Nations fut le principal article de la plate-forme aux élections présidentielles de 1920. Cox, candidat démocrate, soutenait la Société que le candidat républicain, Harding, combattait. Celui-ci l'emporta sur le premier par plus de six millions de voix de majorité.

C'était la condamnation sans phrases de la politique Wilsonienne. Mais ce verdict n'enleva pas à Wilson son idéal. Retiré dans la vie privée, la santé ruinée par les rudes épreuves qu'il affronta pendant les années particulièrement dures de sa présidence, il n'abandonna pas la lutte, et le 11 novembre dernier, il proclamait encore avec éloquence sa douleur de n'avoir pas été suivi par son pays.

Ce fut un cerveau supérieur.

Ce sera peut-être un jour un très grand homme.

CH. DU BUS DE WARNAFFE,
M. A. in Politics de Princeton (N. J.).



L'Angleterre et les Soviets

Le nouveau gouvernement anglais — ce gouvernement « travailliste » mais où l'on trouve un Lord à chaque pas, — a reconnu de jure les Soviets.

Et il les a reconnus sans aucunes conditions préalables à remplir. Sur ce point spécial le triomphe de Moscou-la-Rouge est complet, et on comprend les acclamations qui, au Congrès des Soviets, saluaient Litvinov (né Finkelstein) venant apporter à cette peu auguste assemblée la nouvelle du geste de Mac Donald.

Les citoyens britanniques, pillés, spoliés et ruinés par les Soviets, et restent pour les Français. Les détenteurs de titres russes seront indemnisés aux calendes grecques. Le pillage en règle auquel l'Ambassade britannique fut livrée en 1918, reste impuni ; de même que l'assassinat odieux qui la souilla à cette occasion. Le lion britannique fait montre d'une magnanimité qui désarme ; d'un pardon des injures qui... écoeure. Il octroie ce qu'on réclamait de lui, sans rien obtenir en échange. Il formule, il est vrai, des desiderata. Mais en attendant ce n'est que le premier tiers du principe *do ut des* qu'il applique. La victoire du Kremlin est, je le répète, momentanée peut-être, mais à tous autres points de vue complète.

* * *

Quelles sont les conditions psychologiques, les ambiances qui rendent possibles de pareils dénouements ; car c'est bien d'un dénouement

qu'il s'agit-là, clôturant six ans de piétinement sur place, de tergiversations, de semblants de gestes, de demi-mesures, de palinodies, de choses moins attrayantes encore ?...

Un des grands atouts des Soviets a consisté en ceci : ils ont forcé la note, dépassé la mesure, versé dans la caricature, etc., aux yeux mêmes de leurs amis et admirateurs en Occident, mais la direction générale de leur ligne de conduite politico-sociale, n'a été somme toute, qu'une exagération, une aggravation (passablement notable, il est vrai !) des tendances à la mode ; et pour cette espèce de travers, il y a, il y aura toujours, des trésors d'indulgence de par le monde.

Partout les intérêts des « masses » sont censés être au premier plan ; partout la « volonté du peuple » est divinisée ; partout on l'invoque, on fait mine de s'incliner devant elle. Bien plus : alors que des centaines de journaux insultent spécialement une classe : la classe dite bourgeoisie ; et lui font une guerre de tous les instants — vous ne me citez pas un seul journal dit « bourgeois », qui ose se déclarer nettement l'ennemi de la classe ouvrière. Voilà où nous en sommes arrivés.

Ces tendances-là, le grand « idéaliste » qui vient de mourir les incarnait à un suprême degré ; et, il est à noter que le bolchévisme russe s'implantait en Moscovie à peu près à la même heure où Woodrow Wilson nous fatiguait les oreilles par l'énonciation grandiloquente et quasi-quotidienne d'un chapelet de maximes plus « démocratiques » les unes que les autres, soulevant par là le facile enthousiasme des foules et ralliant à lui tous les snobs de la politique. Dans cet ordre d'idées les Soviets sont allés — en théorie — beaucoup plus loin que le Président américain : voilà tout. Des deux côtés, affichage de la même tendresse... « effrénée », allai-je ajouter, à l'égard des « masses ». Seulement l'homme qui envoyait un télégramme de sympathie au Congrès des Soviets assemblé à Moscou, pour ratifier l'œuvre de Brest-Litovsk, englobait dans les « masses » la nation entière ; les Soviets, eux, en éliminaient une certaine fraction — oh ! bien minime, — pour la Russie tout au moins : rien que la classe intellectuelle, ou à peu près. L'homme qui, en janvier 1918, constatait dans un message au Congrès américain, que les délégués soviétiques à Brest-Litovsk procédaient *very wisely, very justly and in accordance with the true principles of democracy* (toujours !), ne cachait pas ses sympathies pour le socialisme et les socialistes ; les bolchévistes se proclamaient et se proclament les seuls véritables social-démocrates. *Le Bolchévisme a été à un moment donné, et est probablement encore, quelque chose comme l'enfant terrible de la « fashion » d'aujourd'hui dans le domaine social et politique* : de là l'indulgence et les sympathies dont il bénéficie chez bien des gens qui non seulement ne sont pas bolchévistes, mais prétendent même blâmer — du bout des lèvres, il est vrai — ses crimes et ses cruautés. Qu'on s'imagine à notre époque un monarque coupable ne fût-ce que d'un tiers des macabres exploits que le communisme moscovite a sur la conscience (à supposer qu'il en ait une). Ah ! il y a beau temps qu'on lui aurait réglé son compte. A plus forte raison si, allié, il avait trahi les vainqueurs !

Le bolchévisme russe, au contraire, fort des complexités multiples qu'il trouve un peu partout — sans parler des sympathies spéciales des masses ouvrières, — sait se faire pardonner les torts les plus manifestes, comme les atrocités les plus répugnantes.

* * *

Pour l'Angleterre, du reste, il faut encore noter une circonstance spéciale. On considère Outre-Manche le communisme moscovite comme un gage de la faiblesse et de la désagrégation russes ; et à ce titre, on est prêt à avoir pour lui des attentions particulières. Une Russie forte — M. Lloyd George ne l'a-t-il pas déclaré publiquement un jour ? — n'est nullement du goût d'Albion. D'où un redoublement d'indulgence, pour les mauvais procédés des potentats installés derrière les murs du Kremlin. Il leur sera — il leur est — beaucoup pardonné, parce qu'ils ont beaucoup... nui à leur pays, l'ont affaibli, appauvri, le morcellent en une quantité de « républiques » autonomes, préjudicant par là peut-être, à une désagrégation générale. Autant de titres à la reconnaissance du lion britannique, qui en présence de pareils avantages éventuels feint d'ignorer les avanies que lui ont infligées les criminels de droit commun, aujourd'hui traités par Londres d'égal à égal, qu'un caprice du sort a poussés, doublés de quelques idéologues fanatiques, aux premières places dans l'ancien Empire russe...

Comte PEROVSKY.



Le lion de saint Jérôme

Un jour que le grand saint Jérôme se promenait dans le désert de Palestine, il aperçut un lion, couché derrière un palmier.

Sa première impression fut très désagréable, car il aimait la solitude et, s'il se promenait dans le désert, c'était apparemment pour fuir toute compagnie. Il méditait alors une diatribe contre Rufin ; la vue de ce lion lui avait brouillé le fil de ses idées. Mais il réprima promptement son impatience, réfléchit au danger qui le menaçait et se mit à invoquer Dieu de tout son cœur.

Le lion ne bougeant pas, saint Jérôme s'approcha. Il vit que l'animal se léchait la patte d'une mine dolente ; sa queue, raide comme fer, lui battait les flancs à coups secs ; des plaques de sang marquaient le sable.

Saint Jérôme fit le signe de la croix, mit un genou en terre, avança la main. Le lion lui tendit la patte. Il avait entre les griffes une grosse épine de cactus.

— Voilà ce que c'est ! dit saint Jérôme. Tu cours après les antilopes, les gazelles, les caravanes, sans prendre garde où tu poses le pied. N'est-ce pas toi qu'on a vu rôder autour de notre monastère ? Nous avons un âne, et je crains bien...

Mais le lion, de la tête, faisait signe que non, qu'il ne mangeait pas les ânes et n'avait jamais marché que dans les voies de la vertu.

— Dieu te guérisse, dit le saint, en lui arrachant l'épine. Tâche d'être un bon lion.

Puis, il souffla sur la patte blessée, pour en chasser la douleur, se releva péniblement, en s'accrochant au dos de la bête, car il était déjà très vieux et, comme le jour tombait, reprit le chemin du monastère.

Il avait toutes les peines du monde à remettre en ordre ses syllogismes ; le lion le suivait, comme un chien, clopin-cloplant, et lui donnait de fréquentes distractions.

Au monastère, ce fut un branle-bas. La communauté se bousculait autour du bon père et de son lion. Un vieux moine, qui gardait le silence depuis soixante et dix-huit ans, s'écria qu'il voyait là une chose extraordinaire ; les petits novices se mirent à courir, au mépris de la règle, et certains perdirent leurs sandales en chemin, ce qui est pour un novice une honte ineffaçable.

Puisque ce lion voulait rester, il fallait bien le loger quelque part. On pensa d'abord l'héberger près de l'âne, à l'écurie. Saint Jérôme qui, malgré son humeur bougonne, avait un cœur d'or et prévoyait tout, s'y refusa. L'âne aurait eu trop peur, la nuit, n'étant pas encore habitué à ce nouveau compagnon.

— Notre âne verra bien que le lion a mal au pied, mon père, lui disaient les moines.

— Hé ! répondait saint Jérôme, il serait plus rassuré, s'il lui voyait mal aux dents... Du reste, le coq perche à l'autre bout de l'étable, et le chant du coq ne plaît guère aux lions. Il faut que celui-là soit heureux chez nous.

On laissa donc le lion à l'intérieur du cloître, sur la pelouse. On le combla de caresses et de prévenances. On lui recommanda de ne point se coucher sur les dalles de pierre, où il risquait de prendre des rhumatismes, à quoi les lions sont fort sujets.

Et l'on défendit sévèrement aux novices de mettre le nez à la fenêtre de leur cellule pour le regarder, ce dont ils avaient grande envie.

Notre lion prit goût à la vie cénobitique. Il faisait excellent ménage avec l'âne et avec le coq — ne me faites pas dire qu'il allait continuellement du coq à l'âne ! — il se contentait de la cuisine commune, se montrait affable envers chacun, mais marquait à saint Jérôme un attachement particulier. Si quelque bon religieux, les yeux baissés et les mains dans les manches, venait par mégarde à lui marcher sur la queue, il ne se fâchait pas. Il édifiait tous ceux qui l'approchaient.

Mais l'oisiveté ne vaut rien. Saint Jérôme s'inquiéta bientôt de voir ce lion inoccupé. Il lui assigna pour tâche de surveiller l'âne qui pâturait dans une prairie, aux abords du désert, où passaient fréquemment des bédouins de mauvaise mine.

Or, il arriva que le frère lai, chargé d'aller vendre à la ville les légumes du jardin, cédant un jour à une curiosité ou peut-être même à une vanité téméraire, emmena le lion à la place de l'âne.

Je vous laisse à penser l'émoi des bonnes femmes quand elles aperçurent le roi des animaux ployant sous une charge énorme de poireaux et de carottes.

Tout le marché fut en ébullition. Les amateurs affluaient. On surenchérrissait à qui mieux mieux ; on ne regardait plus au prix. Vous auriez cru que toutes ces ménagères touchaient des allocations ou avaient leurs maris mobilisés dans les usines. Malgré les protestations des autres marchands contre « cette réclame scandaleuse et cette concurrence déloyale », le frère jardinier réalisa la plus belle recette de sa vie.

Puis, quand son stock fut écoulé, il ne put résister au plaisir d'éblouir les populations. Il invitait les petits enfants à venir caresser sans crainte le monstre que le saint homme Jérôme avait dompté par sa vertu, il les asseyait sur le lion et les promenait autour du jet d'eau de la place, toujours, hélas ! moyennant finances. Il alla jusqu'à promener ainsi des militaires et des demoiselles de magasin... Quand ils revinrent au monastère, le lion portait une besace pleine de gros sous.

Saint Jérôme attendait sur le pas de la porte. Il savait tout ; un ange l'avait averti.

— Que rapportez-vous donc là ? mon frère, demanda-t-il, avec un sourire qui en disait long.

Le frère voulut montrer qu'il n'avait pas perdu son temps, ni négligé les intérêts de la communauté. Il ouvrit la besace. Elle était bourrée de crottin d'âne.

— Oh ! oh ! s'écria saint Jérôme. Vous ne faites donc pas attention à la monnaie qu'on vous donne ?

Le frère tomba à genoux en pleurant à chaudes larmes.

— Je ne vous fais pas mes compliments ! dit le saint d'un ton sévère, mais en lui posant sur la tête sa vieille main qui tremblait. Voilà le digne salaire de l'esprit de lucre et de gloriole. Vous avez fait des bénéfices illicites. Vous avez causé du scandale. Vous avez profané notre saint habit. Vous vous êtes conduit comme un baladin, un histrion, un saltimbanque, un montreur de bêtes curieuses. Hou ! que c'est laid... Allons, relevez-vous. C'est fini, n'en parlons plus. Que la leçon vous suffise. Et laissez-moi ce lion tranquille.

Le lion désormais ne bougea plus. Mais il n'était pas au bout de ses épreuves. A force de garder son âne, il contracta le défaut commun à tous les gardiens, surveillants, concierges et autres gens de métier sédentaire. Il se laissait aller de temps en temps à piquer de petits sommes.

Il se disait : « Je ne dors pas, j'ai bon œil, tout va bien... »

Tout alla si bien qu'un beau jour, des Bédouins du désert, mauvaises gens, hardis à nuire et ne respectant rien, enlevèrent l'âne.

Il le chercha jusqu'au soir, en poussant des rugissements de douleur. Il s'était juré de ne pas reparaitre avant de l'avoir retrouvé. Mais il avait perdu l'habitude de coucher à la belle étoile. Une grosse lune blême qui grimpait sur la cime, des palmiers lui fit peur. Il revint seul, désespéré.

— Tu as mangé l'âne ! Avoue, misérable. Tu as mangé l'âne.

Le pauvre lion eut beau protester par tous les moyens en son pouvoir, qu'il n'avait pas mangé l'âne, on demeura persuadé qu'il s'était rendu coupable du plus horrible abus de confiance dont les annales monastiques eussent jamais fait mention.

Le chapitre décida qu'il jeûnerait quinze jours au pain et à l'eau. Personne ne le caressait plus. Saint Jérôme évitait de le regarder. Et c'était ce qui causait le plus de chagrin au pauvre lion.

Il subit son jeûne avec une humilité exemplaire, puis, la pénitence achevée, il disparut...

— C'était à prévoir, s'écrièrent les moines. Il a mangé l'âne et maintenant il apostasie. C'est bien simple.

Mais saint Jérôme ne disait rien ; la disparition du lion semblait l'affecter plus vivement que la mort de l'âne. On voyait qu'il avait beaucoup de peine et qu'il méditait profondément. La chose ne lui paraissait point si simple que cela.

Le lion cherchait son âne. Il ne voulait pas mourir avant d'avoir reconquis l'estime du saint homme Jérôme. Il chercha partout, et vous pensez bien qu'il se mit encore plus d'une épine dans les pattes. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, la Cappadoce, qui sont des pays très lointains. Des historiens prétendent même qu'on le vit en Morvan, aux environs d'Autun, mais leur dire est contestable. Quoi qu'il en soit, le brave animal n'épargna pas ses fatigues. Il chercha plusieurs années sans rien trouver.

Enfin, sentant que ses forces baissaient et qu'il n'en avait plus pour longtemps, il retourna au monastère.

Et comme il était arrêté au sommet d'une colline, le cœur

brisé d'amour et de regret, regardant de loin la fenêtre du saint homme Jérôme, et le puits des moines, et l'écurie, qu'avisa-t-il soudain, débouchant là-bas sur la route ? Une caravane de Bédouins. Et en tête de la caravane, que vit-il ? Son âne ! Son âne qui boitait sous une charge cruelle et que les Bédouins rouaient de coups.

Au rugissement qu'il poussa, la caravane prit la fuite, mais par un mouvement tournant des plus adroits, le lion, qui savait ce qu'il voulait, la rabattit sur le monastère.

L'âne eut vite reconnu les lieux qu'il avaient vu naître et fit une telle musique que la porte s'ouvrit.

— Notre âne ! Notre âne vit encore. Le lion ne l'avait donc pas mangé. Où est-il maintenant, ce pauvre lion ? Il est sans doute mort de chagrin s'il ne s'est pas tué de désespoir. Que nous avons donc été injustes envers lui !...

Mais saint Jérôme levait les bras au ciel et de grosses larmes lui roulaient sur la barbe, car aussitôt après le dernier Bédouin, le lion venait de bondir dans la cour et s'aplatissait aux pieds de son vieil ami qui se penchait pour l'embrasser.

Il ne se releva plus, le pauvre lion ; il était mort.

Si cette histoire vous amuse, relisez-la dans la Vie de saint Jérôme, écrite par le moine Sébastien aux environs du VII^e siècle ; et si vous y découvrez quelques variantes à mon texte, ne vous en étonnez point : j'ai d'autres sources.

Ou bien faites-vous-la conter par M. l'abbé Victor Terret, archéologue bourguignon, qui est bien l'un des hommes les plus habiles que je sache, à expliquer les secrets de l'iconographie chrétienne.

Pour moi, c'est tout ce que j'ai pu déchiffrer sur le chapiteau du portail de la cathédrale d'Autun, par un jour de grande pluie, que je m'étais réfugié sous le porche.

On y voit que saint Jérôme a mis son bonnet de docteur avant d'opérer le lion, et qu'il tient un instrument avec lequel il pourrait aussi bien, si besoin était, lui couper la patte.

Sur le chapiteau qui supporte l'autre base de l'archivolte, l'ancien imagier a sculpté la fable du Loup et de la Cigogne, emblème de l'ingratitude. C'est qu'il veut nous enseigner, par l'exemple de ce lion, la reconnaissance que tous les humains devraient avoir envers ceux qui leur tirent une épine du pied.

PAUL CAZIN.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

La Question romaine

Je ne sais si mes lecteurs partagent mes goûts, mais parmi les manifestations de l'intelligence que fait éclore la saison, ce ne sont pas les conférences au titre aguichant qui m'attirent, j'accorde la préférence aux penseurs sur les beaux esprits, aux conférences substantielles et lumineuses sur les feux d'artifice d'imagination et les parades théâtrales. Un maître de l'Institut catholique de Paris est venu se faire entendre à Bruxelles, pour l'œuvre des *Etudes religieuses*, le R. P. Yves de la Brière, et ses deux discours, drus d'idées, d'allure magistrale, valent vraiment la peine d'être signalés. Le premier traitait de la Société des Nations et les Catholiques.

Je ne retiens ici que la deuxième conférence de l'éminent Jésuite, sur la *Question romaine* ; il l'a traitée avec une merveilleuse lucidité

d'exposition, avec la haute compétence d'un professeur de droit international, et l'art nuancé d'un diplomate. Que de nuées dissipées par cette parole de clarté rayonnante ! Que de sornettes et d'inepties transpercées par le glaive tranchant de cette dialectique !

A tous ceux qui prétendent que le Pape déchu de son principat temporel n'est plus Souverain, il rappelle catégoriquement que ne dépendre d'aucun gouvernement, avoir qualité juridique pour traiter d'égal à égal, par voie de négociations diplomatiques, avec tous les gouvernements, c'est posséder une authentique souveraineté, non plus territoriale, dans l'espèce, mais d'ordre personnel. Le Saint-Siège n'est plus un Etat, il reste une Puissance, reconnue par le Droit des gens dans l'ordre international.

N'allons pas faire reposer cette souveraineté sur la possession du Vatican, où le Pape réside, elle ne tient pas « à une motte de terre », suivant le mot fameux de Spuller. Elle se fonde sur une réalité permanente, d'ordre politique et social, indépendante de tous les bouleversements territoriaux et de toutes les controverses sur des textes législa-

tifs et diplomatiques. « Le Pape étant le Pape, dit excellemment le P. Yves de la Brière, il a juridiction sur les catholiques de tous les pays du monde. De ce fait, à l'égard de chacun des gouvernements républicains, sa situation est telle qu'il ne peut et ne doit être subordonné au gouvernement d'aucun Etat, et qu'il doit, au contraire, pouvoir négocier d'égal à égal, avec tous les Etats, les affaires de politique religieuse concernant le catholicisme. Et pareille situation de fait et de droit dans le domaine juridique et international, c'est l'indépendance, c'est la souveraineté. Encore une fois, tel est le sens incontestable dans lequel on doit dire avec certitude que, même depuis 1870, le Pape reste souverain ».

Ce fondement ainsi établi avec une irréfutable puissance d'argumentation, le conférencier n'a nulle peine à démontrer que le Statut légal actuellement en vigueur ne donne à la Souveraineté pontificale, la plus haute des Souverainetés, que des garanties absolument insuffisantes ou illusives. Depuis Pie IX jusqu'à Pie XI, pas un Pape qui n'ait protesté énergiquement contre la situation anormale créée au Saint-Siège, par la spoliation de 1870. Le grief essentiel, capital, c'est que la loi des garanties est une loi italienne, dont l'application dépend exclusivement du gouvernement italien, dont la modification ou la suppression dépend du flux ou du reflux des majorités parlementaires dans le seul royaume d'Italie. La liberté du Pape Souverain est une affaire italienne, rien qu'italienne. Le Pape est à la merci d'un gouvernement unique, de celui-là même qui l'a spolié de son pouvoir temporel.

Voilà pourquoi la question romaine est toujours ouverte, la plaie toujours béante au flanc de l'Italie ! Voilà la raison foncière du *dissidio*, le Vatican cherchant à le résoudre en internationalisant le problème des garanties de son indépendance, le Quirinal et la Consulta s'obstinant à l'italianiser !

Voilà pourquoi, volontairement captifs au Vatican, embastillés dans leur conscience, les Papes depuis Pie IX, préférant l'honneur à l'argent, repoussent du pied la dotation budgétaire, répudient le dogme de la Rome intangible, de la Rome capitale, de la troisième Rome et se transmettent fidèlement la tradition héroïque de la protestation imprescriptible !

Voilà comment, enfin, le R. P. Yves de la Brière a lumineusement montré son béjaune à M. Joseph Barthélemy, professeur de la Faculté de Droit de Paris, député du Gers, qui écrivait avec une incroyable légèreté dans la *Revue politique et parlementaire*, après le voyage d'Alphonse XIII à Rome : « Il n'y a plus de question romaine ! »

* * *

Étudiant après cela la solution qui pourrait intervenir et s'instituer par un loyal accord, en harmonie avec le Droit des gens, sans prétendre d'ailleurs jouer le rôle téméraire de prophète, le distingué conférencier envisage successivement la solution territoriale et la solution internationale.

Enclave étroitement circonscrite, territoire exigu indépendant sur lequel régnerait le Pontife romain, constituant une garantie de droit public et un symbole tangible de sa souveraineté : c'est la première solution proposée parfois, à titre conjectural, par de hauts personnages ecclésiastiques. Cette création d'une Cité pontificale, épousant la forme d'un Etat minuscule, qui a défrayé beaucoup d'imaginaires, n'a pas retenu l'attention du P. Yves de la Brière, et je le regrette. Dans son ouvrage si intéressant : *Politique romaine et sentiment français*, Charles Loiseau en a fait une critique serrée et, me semble-t-il, difficilement réfutable. Que penser d'un *Minuturgebiet* ou même d'un *Lilliput-kirchenstaat*, cher aux catholiques allemands, et dont feu M. Erzberger avait esquissé le plan qui attribuait au Pape le château Saint-Ange et une partie du *Transtevere*, outre une servitude de transit sur la partie du cours du Tibre comprise entre Rome et la mer ? Quel serait le régime de cette ville-Etat ? Y rétablirait-on, en miniature, une administration ecclésiastique ? Comment concilier l'indépendance de cet Etat avec l'interdépendance nécessaire des Etats pour tout ce qui touche les communications, le ravitaillement, la sûreté publique ? « Quand vous auriez extra-territorialisé au profit du Pape la moitié de Rome, ou même Rome tout entière, en serait-il moins dépendant des organes de circulation et des agents d'ordre auxquels il faudrait recourir à partir de la banlieue ? » Échapperait-on à ces difficultés en ouvrant le fameux accès à la mer ? Va-t-il falloir creuser un port, l'ouïller, lui assurer une fréquentation, nécessairement intermittente, par des lignes spéciales ?... Est-ce qu'on prétend sérieusement condamner le Saint-Siège, à titre de sanction de cette singulière indépendance, à devenir constructeur, affrèteur, entrepreneur de services maritimes, ou à confier les intérêts de cet ordre à quelque syndicat financier ? »

L'autre solution du redoutable problème paraît vraiment d'une réalisation plus aisée. D'après la formule que suggère l'éminent conférencier, les prérogatives souveraines du Pape seraient désormais garanties par une charte internationale et non plus par une loi purement italienne. Tous les Etats en relations régulières avec le Vatican signeraient, d'accord avec le Saint-Siège, un protocole diplomatique, enregistré par la Société des Nations, protocole en vertu duquel chacune des Puissances signataires se porterait garante des libertés et prérogatives reconnues à la souveraineté pontificale.

On voit d'emblée comment pareil système redresserait et régulariserait la situation anormale et choquante qui justifie les doléances des Pontifes romains. Le Pape ne serait plus à la merci exclusive de l'Etat italien, il trouverait dans un accord international, non pas un inexorable rempart, sans doute, mais une garantie sérieuse, en pleine harmonie avec le droit public.

Contre cette solution du conflit, le P. de la Brière ne voit aucune objection de principe, mais il constate que « jusqu'à présent les dirigeants de la politique de la péninsule n'ont pas paru disposés à envisager sous cet angle la Question romaine et pontificale ».

Ce qu'on leur demande, en effet, c'est de reconnaître et consentir aux Puissances étrangères un « droit de regard », un droit éventuel de contrôle et d'intervention, sur requête du Saint-Siège, dans la garantie officielle des libertés et prérogatives de la Papauté. D'après la formule préconisée par le conférencier, les Puissances ne seraient pas seulement parties au contrat, mais cautions, mais garantes. L'amour-propre italien devrait admettre ce qu'il a toujours repoussé : l'immixtion étrangère dans une affaire qui touche, prétend-il, à l'intérêt vital de son unité et de sa sécurité, mais enfin, dans une affaire qui n'est pas purement italienne, dans une question d'ordre international et d'intérêt universel.

La formule proposée par le P. de la Brière est-elle la seule adéquate à la situation, la seule valable ? N'est-elle pas susceptible d'amendements qui, tout en sauvegardant l'indépendance du Saint-Siège, corrigeraient ce qu'elle peut avoir de désobligeant pour l'amour-propre italien si ombrageux, si hostile à tout ce qui lui paraît mettre l'estampille étrangère sur son œuvre ? Problème infiniment délicat qu'il faut abandonner à la sagacité des juristes et des diplomates.

* * *

Sur le plan des principes, la Question n'a pas changé, le *dissidio* subsiste entier. Mais l'*atmosphère morale* où il peut se débattre aujourd'hui, où évoluent désormais les deux pouvoirs en présence, s'est incontestablement améliorée, au point qu'il n'est pas téméraire d'espérer les ouvertures en vue d'aboutir à une solution conforme aux exigences du droit. Dans la dernière partie de sa conférence si logiquement ordonnée et d'un intérêt croissant, le P. de la Brière s'est attaché à recueillir les indices de cet heureux changement.

Il est manifeste qu'une détente s'est produite et s'accroît chaque jour entre le Quirinal et le Vatican, et que leur politique chemine sur une voie d'accommodements au bout de laquelle se trouvera la réconciliation loyalement espérée de part et d'autre.

L'Union sacrée des jours de guerre a persisté dans l'après-guerre. La nécessité d'endiguer le flot montant de la révolution communiste a fait lever l'interdit électoral, et par suite, a fait entrer à Montecitorio une importante représentation catholique, au gouvernement plusieurs ministres catholiques. La mort de Benoît XV (les drapeaux mis en berne sur les monuments publics, la *Gazzetta ufficiale* encadrée de noir), l'avènement de Pie XI, le Congrès eucharistique (les *carabinieri* en tenue de service et les agents de la police municipale assurant ouvertement l'ordre public), fournissent au fait d'entente. Le rétablissement des relations entre la France et le Vatican mit à l'ordre du jour, au printemps de 1921, la question romaine dans toute la presse italienne et, loin de se formaliser de voir les organes de l'opinion discuter la loi intangible des garanties, le gouvernement rassimbla dans un Livre vert les opinions librement formulées.

Du côté du Vatican, l'affirmation persévérante de ses droits s'est associée sous Benoît XV et Pie XI à l'expression d'une vive sympathie pour l'Italie et d'espoir en la pacification future. Le rigide protocole qui fermait la Porte de Bronze aux hôtes royaux catholiques du Quirinal, a été modifié, mais de telle sorte que, grâce au cérémonial adopté, à la faveur d'une fiction diplomatique, Albert I et Alphonse XIII, partant de leurs ambassades respectives et y revenant dans des automobiles de gala battant pavillon pontifical et belge ou espagnol, furent censés ignorer pendant quelques heures qu'il y eût à Rome un autre personnage souverain que le Pape lui-même.

Détail curieux et hautement significatif que nous a révélé le conférencier. Sur le désir du Pape, il fut convenu entre Bruxelles et le Quirinal, qu'au cours de la réception, les mots désobligeants pour le Saint-Père de Rome intangible, de Rome capitale, de Troisième Rome, ne seraient pas prononcés dans les harangues officielles, et la convention fut fidèlement observée.

Mais depuis l'avènement de la Dictature mussolinienne, c'est tout un ensemble de faits qui se déroule dans un sens manifestement favorable à l'établissement d'une situation normale : Dieu invoqué dans le discours inaugural du ministre fasciste, l'anniversaire de la victoire célébré par une messe à laquelle assistèrent officiellement le Roi et tous les corps constitués, le crucifix réinstallé dans les classes publiques, ainsi que le buste royal, le décret du 17 septembre 1923 qui remet en place d'honneur l'enseignement religieux à l'école primaire et accorde aux universités libres l'aptitude légale à conférer le diplôme permettant d'exercer l'enseignement supérieur, l'interdiction et la confiscation des publications licencieuses, l'obligation imposée aux fascistes de rompre avec la franc-maçonnerie. A cette énumération faut-il ajouter des gestes gracieux comme le transfert, ordonné par Mussolini, de la Bibliothèque du palais Chigi à celle du Vatican, la démarche courtoise du Commissaire royal de Rome, M. Cremonesi, auprès du Cardinal-Vicaire Basilio Pompili, le souci, enfin, que l'on témoigna, le 20 septembre, de retirer toute signification anticléricale, antipontificale à la commémoration traditionnelle de l'entrée des troupes piémontaises dans Rome par la brèche de la Porta Pia, si bien que dans le Comité d'organisation des fêtes données à cette occasion ont pu figurer des membres de la fraction catholique du Conseil municipal.

En terminant cet aperçu réellement suggestif, le P. de la Brière ne manque pas d'insister sur un indice qui a la valeur d'un symbole : l'illustre Chapelle Pauline du Quirinal, pour la première fois depuis la chute du pouvoir temporel, rendue au culte par l'autorité ecclésiastique de Rome, pour la célébration du mariage de la princesse Yolande de Savoie avec le comte Calvi di Borgo.

Qu'il me soit permis de compléter ici l'orateur par le chroniqueur en enrichissant le compte rendu de sa conférence bruxelloise par un emprunt à sa chronique des *Etudes*, du 5 janvier :

« Le 23, le 24, le 26 octobre, l'Union catholique d'Études internationales tenait ses amicales délibérations dans une salle d'examen de l'Université catholique de Milan, où régnait l'image du Sacré-Cœur. A droite et à gauche du symbole sacré, on voyait deux tableaux dont le parallélisme suffisait à traduire l'évolution des choses et les espérances de l'avenir chez nos frères d'Italie, d'un côté le Pape, et de l'autre le Roi ; image du double loyalisme, religieux et national, envers le Saint-Siège et envers la Couronne. En contemplant ces deux portraits symétriques, les témoins pouvaient se livrer à une méditation d'histoire contemporaine. La Question romaine n'est pas résolue, mais l'ambiance est devenue tout autre que celle des âpres conflits de la période antérieure. »

J. SCHYRGENS.

Un poète chrétien

Estelle (1) est une épopée écrite à la gloire de la Provence. Je l'ai lue dans le texte français en regard duquel se trouve le texte provençal. Ce sont deux œuvres qui, en réalité, n'en forment qu'une, car elles ont été écrites parallèlement, sous la lumière du même soleil et l'inspiration d'une même croyance. Le soleil, c'est celui de la Provence. La croyance, c'est l'Art, dans la Lumière et dans l'amour du Beau. L'Art est symbolisé par un étranger qui visite la Provence avec sa palette et ses pinceaux. La Provence, c'est Estelle, naïve dans sa joie, radiense dans sa beauté, religieuse dans son amour. A côté de ces deux principales figures, Maître Arnal symbolise la générosité et la franchise, Reynaud la passion fougueuse. Admirable poème chrétien, d'une inspiration lamartinienne, qui se déroule en dix chants harmonieux.

Le poème porte en exergue ces vers traduits du provençal que Mistral a dédiés à l'auteur :

(1) E. HOUCART (Genina Clapier, *Estelle*. Poème en français et en provençal en regard. Couronné par l'Académie française. Avignon, Aubanel frères. — Prix : 6.00 francs.

*A Aix, il y a cent ans, Béatrix de Savoie
Du chanter provençal illustra la primeur.
Louange à toi, poète ! Avec ton bel entrain
Qui de l'œuvre de Dieu reproduit le reflet,
Tu montres, toi, qu'à Aix hautement est vivace
Au bout de sept cents ans notre Langue d'amour.*

La difficulté dut être grande de faire deux œuvres dont l'une ne pouvait être la traduction de l'autre. Car toute idée descriptive et picturale, et, en général, tout ce qui porte en soi de la joie, du soleil ou de l'amour, trouve une plus riche expression dans une langue jeune, colorée et chaude comme le provençal. Aussi l'auteur expose-t-il dans un avertissement que ce qu'il a mis en regard, c'est moins l'équivalent littéral du mot que le sens intégral de la pensée. Il a respecté le rythme plutôt que la rime ; il a adapté au même fond la forme qui caractérise le français actuel et le « français ancestral », comme Madame Adam qualifiait un jour la langue provençale. Brunetière voit dans le provençal la langue de nos origines, le support de nos traditions, le fondement de notre connaissance de nous-mêmes. Sur le vieux rameau provençal un nouveau bouton s'est épanoui, l'œuvre admirable du barde de Maillane et de la pléiade. De cette pléiade fait partie le chantre d'Estelle, qui peint sa belle Provence dans ce vers qui a toute la splendeur d'un vers racinien :

La Provence naquit d'un sourire des cieux.

Toute la douceur de cette terre de soleil est exprimée dans ce souhait de l'artiste étranger :

*Moi qui suis né sous d'autres cieux,
Dans ton pays si doux, je veux fermer les yeux...*

*J'ai vu l'Argolide assoiffée,
Les myrtes alanguis des pentes de l'Alphée,
J'ai vu l'Hélicon triomphal,
Les oliviers géants de la plaine de Thèbes,
La valse lente des éphèbes,
Dans un chaud soleil automnal...*

*J'ai vu l'Afrique avec ses palmes,
Avec sa mer limpide et ses oasis calmes,
Ses coupôles, ses minarets,
Ses pâles marabouts aux voix retentissantes,
Et ses gazelles bondissantes
Dans les déserts pleins de regrets I...*

*Mais nulle âme ne m'a saisie comme la tienne,
O Provence, ô terre chrétienne,
Terre forte, sol généreux !
Echo des grandes harmonies,
Dont toutes les voix sont bénies,
Dont tous les rêves sont heureux !*

Le poète évoque le souvenir de la grande sainte qui a fait de la Provence une terre chrétienne en terminant sa vie de pénitence dans la grotte de la Sainte Baume :

*Grotte vibrante et toujours pleine
Du souvenir de Madeleine,
Les cœurs vont s'abreuver à ta douce fraîcheur I...
De ses larmes passionnées
Qui t'inondèrent trente années,
Tu fais, dans le silence, un baptême au pécheur.*

On voudrait citer toutes les pages ravissantes, d'une poésie intense, qui contiennent les dix chants d'*Estelle*, telles que le lever du soleil, le chant de l'alouette, la touchante mort de l'oiseau chanteur, le magnifique sonnet sur l'idéal chrétien. Mais il vaut mieux y renvoyer le lecteur pour qu'il en goûte tout le charme.

L'Académie française a eu un heureux geste en couronnant cette œuvre éclosée sous le ciel du Midi, œuvre que les doigts d'une fée semblent avoir tissée, comme le Taj d'Agra, d'azur, de soleil et de rosée. Elle monte parfois aux sommets de l'épopée par les grands souvenirs d'histoire qu'évoque la terre de Provence. L'auteur l'a revêtu d'une autre beauté en l'illustrant de planches hors texte vraiment artistiques.

JULES LECLERCO,
de l'Académie de Belgique.

ITALIE

L'ouverture d'une campagne électorale

Mussolini a prononcé un discours électoral. Il n'en prononcera point d'autre, a-t-il déclaré, au cours de la campagne qui vient de s'ouvrir. Cette besogne lui donne la nausée. Et tout vrai fasciste doit partager son dégoût. Mais il faut accepter cette corvée, imposée par les circonstances, et s'en acquitter avec patriotisme et discipline.

Car la lutte est d'extrême importance. Sans doute, on peut être certain d'avance que la majorité de la nouvelle Chambre sera fasciste. Car la loi électorale votée l'année dernière, garantit à la liste prépondérante, au moins les deux tiers des sièges. Or cette liste sera évidemment la liste gouvernementale. Le succès est donc certain. Mais il le faut éclatant et universel. Il faut que la liste fasciste batte les autres listes, non seulement dans l'ensemble du pays, mais encore dans chaque circonscription électorale. Ainsi le fascisme achèvera de s'imposer au peuple italien.

Il est en outre à noter que les prochaines élections seront suivies avec un intérêt très vif de tous les pays du monde. L'expérience que fait actuellement l'Italie instruit les nations. Dans une Europe parlementarisée, le fascisme a pris entièrement position contre toutes les idéologies démocratiques. Le succès électoral du fascisme aura un retentissement mondial. Voilà pourquoi Mussolini adresse à ses troupes un vibrant appel.

* * *

On s'est demandé, aussi bien en Italie qu'à l'étranger, pourquoi Mussolini a voulu courir le risque des élections. Il pouvait parfaitement continuer à gouverner selon le système des pleins pouvoirs. Un mot lui suffisait pour en obtenir la prorogation. La majorité de la Chambre était notoirement décidée à la lui accorder. Mais, ce mot, Mussolini a dédaigné de le prononcer. Et il explique aujourd'hui que son habitude n'est pas de solliciter ce qu'il est d'avance sûr d'obtenir. Sans doute juge-t-il plus digne d'un dictateur d'exiger impérieusement et de forcer les volontés de ses sujets. En outre, ajoute-t-il, et nous espérons bien que ce fut son principal motif, les pleins pouvoirs n'étaient plus nécessaires. Le gouvernement fasciste a su abattre en une seule année une besogne gigantesque. Il a réorganisé l'Etat de fond en comble. On ne saurait plus désormais revenir en arrière. Le moment est venu de consulter la nation et aussi de buter hors la tranchée commode de Montecitorio une Chambre qui ne représente plus l'Italie nouvelle.

Soit dit en passant, Mussolini a été très habile de réformer le système électoral à un moment où il n'était aucunement question d'élections, où on pouvait même croire, étant donné l'antiparlementarisme du fascisme, toute consultation électorale indéfiniment ajournée. De la sorte, les députés de l'ancien régime ont signé sans faire trop de façons leur propre condamnation, c'est-à-dire la loi électorale qui devait fatalement déposséder de leur mandat la plupart d'entre eux.

* * *

Quant à la tactique électorale du fascisme, elle a été formulée par Mussolini lui-même dans les termes suivants, qui ont été, comme de coutume lorsque le chef fait une proposition, approuvés par acclamation et à l'unanimité.

« Le Parti national fasciste, à raison de ses origines, de son but et aussi des expériences qu'il a faites depuis 1921, repousse nettement toute proposition d'alliance électorale et plus encore d'alliance politique avec les anciens partis, quel que soit leur nom ou leur nature ; pareil refus de tout compromis est justifié, entre autre, par le fait que les diverses traactions de chacun des partis précités n'ont jamais eu une attitude unanime à l'égard du fascisme et du gouvernement fasciste ;

« Toutefois, en conformité avec ses méthodes, le Parti national fasciste décide d'accepter sur ses propres listes des hommes appartenant à un autre parti ou indépendants de tout organisme politique qui, par leur passé, spécialement par leur participation à la campagne pour l'intervention de l'Italie dans la grande guerre, par leur conduite durant et depuis cette guerre, de même que par leur compétence technique ou scientifique, ont prouvé qu'ils étaient à même de rendre d'utiles services à la nation. »

En d'autres termes, pour être reçu sur la liste gouvernementale, il faut renoncer à toute conception et à tout programme politiques qui ne sont pas la conception ou le programme fascistes. Ou, si vous

préférez cette autre formule encore, il faut ou bien devenir fasciste, ou bien n'être rien qu'un instrument du fascisme, mettant au service du gouvernement fasciste sa compétence technique. Que tel soit bien le sens de l'ordre du jour proposé par Mussolini, tout son discours le prouve, spécialement le passage où il déclare que les candidats non fascistes ne sont acceptés sur les listes gouvernementales que pour collaborer à l'œuvre du fascisme « en dehors, au-dessus et contre » les autres partis.

* * *

Le Parti populaire entreprend courageusement cette lutte inégale. Nous traduisons littéralement la proclamation de son comité supérieur.

« Les élections générales, qui auront lieu le 6 avril, imposent à tous les partis position nette et programme précis. Le nouveau système électoral, que le parti populaire a combattu et qu'il ne cessera de combattre, met les partis autonomes en état d'infériorité par rapport à la liste gouvernementale, qu'on peut dire élue avant de connaître la réponse des urnes. De la sorte, la manifestation de la volonté populaire sera faussée et la XVII^e législature ne pourra être considérée que comme une parenthèse de la vie constitutionnelle que l'Italie a commencée en 1848. Néanmoins, le Parti populaire a décidé de participer à la lutte électorale et il présentera une liste nationale, car il veut contribuer à ramener le pays à une vie normale et constitutionnelle et s'opposer à tout attentat contre l'institution parlementaire et contre les libertés politiques de la nation.

» Refoulé dans la minorité, le Parti populaire sera d'autant plus autonome et son rôle consistera surtout à contrôler la majorité et le gouvernement. Mais ce fait ne nous dispense pas du devoir, commun à tous les partis, de représenter aussi efficacement que possible les citoyens qui nous font confiance et d'agiter publiquement nos idées pour qu'elles exercent toute l'influence que nous pourrions leur donner sur la marche et le gouvernement de la nation.

Notre programme politique n'a pas changé. Il est aujourd'hui, dans ses grandes lignes, ce qu'il était en 1919 : démocratie et inspiration chrétienne, patriotisme et solidarité internationale. Notre drapeau est toujours le drapeau de la liberté et notre insigne l'écu portant la croix et le mot « Libertas ».

« Nous continuons la lutte que nous avons entreprise dès l'origine contre l'Etat centralisateur et panthéiste. Et cette lutte est plus nécessaire que jamais aujourd'hui que se multiplient les envahissements de l'Etat troublant l'activité individuelle et collective. L'Etat que nous appelons de nos vœux est un Etat dans lequel l'autorité est tempérée par la liberté, le pouvoir central par les autonomies locales, la politique sociale par les organisations de classe, le rôle directif et supplétif des institutions gouvernementales par les initiatives privées. L'autorité de l'Etat dont nous avons toujours affirmé la nécessité, doit être basée sur les libertés civiles et sur les lois s'imposant également à tous et elle doit être rendue effective par l'assentiment moral du pays. Pour le retour de l'ordre et de la paix, nous voulons que cette autorité réduise l'illégalité et la violence qui se pratiquent au nom et sous le couvert de motifs politiques. Et afin que personne ne puisse attenter à cette autorité, il faut que l'Armée soit la seule force militaire reconnue et que d'elle dépende toute milice volontaire et que le Roi en soit le chef légitime.

» A cause de nos sentiments religieux, nous nous réjouissons de tout ce qui se fait en faveur de la foi catholique, fût-ce par des adversaires. Mais pour le même motif nous sommes inflexiblement opposés à toute tentative d'asservissement moral faite au nom de la religion, contre les droits du peuple et les libertés de l'Église.

« Nous demandons l'abolition du *placet* et de l'*exequatur*, l'autonomie de l'administration du patrimoine ecclésiastique, le rétablissement de la personnalité civile des religieux. Ce ne sont pas là des privilèges, mais la suppression de liens qu'ont imposés les luttes péricieuses entre l'Église et l'Etat.

« Notre politique extérieure répond parfaitement à la dignité et aux intérêts de la nation. C'est une politique d'expansion pacifique et commerciale, d'émigration et de mise en valeur de notre colonie. Elle est aussi éloignée du nationalisme égoïste que de l'internationalisme utopique. Elle tend à l'assainissement de la situation européenne, à une action plus efficace de la Société des Nations, à la pacification des peuples.

« La liberté scolaire, que réalise en partie l'institution de l'examen d'Etat, doit être étendue. La bienfaisance publique est privée, garantie contre toute violation de ses buts moraux et religieux, en respectant la volonté des testateurs. L'autonomie des communes et des pou-

voirs doit être rétablie, sous l'autorité suprême de l'Etat. L'amélioration des finances doit être réalisée sans privilège pour personne et avec la préoccupation d'une juste répartition des charges.

« Nous demandons la création de conseils électifs de l'économie et du travail, au centre et à la périphérie, sur la base des organisations de classes, libres de toute contrainte politique. L'agriculture doit être favorisée comme la source principale de la richesse nationale et comme moyen de relèvement pour le Midi. La politique douanière doit être de tendance libre-échangiste, n'usant du protectionnisme qu'à des fins strictement fiscales, et à titre transitoire, en évitant tout ce qui peut nuire à la production et au commerce agricoles.

« Nous reprenons la lutte pour les chambres régionales d'agriculture pour la transformation des latifonds et pour la réglementation des contrats agraires.

« En cinq années de travail et d'activité, le Parti populaire, au milieu de grandes et continuelles difficultés, a trempé maintes consciences et déterminé des courants actifs de pensée politique dans notre pays. Le fascisme a tâché de s'approprier certains postulats du Parti populaire, mais en même temps, il les contredisait par son antidémocratie. L'expérience du pouvoir et les leçons de la réalité ont libéré les dirigeants du fascisme de certains préjugés et de certaines idées préconçues. La solution du problème adriatique est un remarquable exemple de ce sens réaliste qui se développe chez eux.

« Les élections remettront peut-être le pays sur la voie de la constitutionnalité, la seule qui peut le replacer dans le sens des lois morales. Aussi nous sentons-nous obligés de répéter, non seulement à nos amis, mais à ceux qui détiennent aujourd'hui le pouvoir, que l'Italie ne peut et ne doit pas oublier ses origines démocratiques. Elle doit être mise dans les conditions nécessaires pour faire valoir et à l'intérieur et à l'extérieur la force suprême de la loi morale et les principes de fraternité chrétienne entre les hommes et les peuples. Nous gardons confiance en l'Italie. Elle a surmonté les difficultés qui ont suivi immédiatement la guerre et l'illégalité bolchévisante, elle se refait une conscience politique à travers les faiblesses des partis et les tentatives révolutionnaires, et elle reconnaîtra certainement dans le régime représentatif le moyen idéal et légitime d'assurer l'ordre et le progrès. »

Il était difficile de faire une déclaration plus démocratique et plus parlementaire.

LOUIS PICARD.



ANGLETERRE

Labour Party et Allemagne

Résumé d'un article d'Adolphe Smith : « Le complot allemand pour utiliser le Labour Party », dans le « National Review » de janvier 1924.

Il y eut naguère en France la loi Dufaure (1873), qui punissait par cinq ans de prison tous ceux, les étrangers en particulier, qui tenteraient de créer une organisation internationale ouvrière. La législation allemande de ce temps-là autorisait bien les organisations ouvrières, leur permettait même de prendre part à des congrès internationaux, mais faisait main basse sur leur argent et les déclarait dissoutes, aussitôt qu'elles s'occupaient de politique. L'opinion publique en Europe était toutefois hostile à toutes ces restrictions, et peu à peu elles tombèrent. « Si l'on avait prévu les résultats du récent Congrès de Hambourg, on aurait peut-être beaucoup hésité avant de donner une telle liberté à des associations internationales. »

La première internationale, fondée en 1863, périçait puis tombait en morceaux en 1877. La seconde était fondée en 1882. Qu'on compare sa constitution à celle qui a pris récemment naissance à Hambourg et on sera frappé par le chemin parcouru, par la métamorphose survenue. Pendant près de dix ans, les bases sur lesquelles avait été fondée la 2^{me} Internationale étaient demeurées à peu près immuables. Mais en 1893, au Congrès de Zurich, « les allemands commencèrent à faire de la 2^{me} Internationale une association pangermanique ». Les dissensions qui régnaient dans le parti socialiste français l'abstention des américains, d'autres circonstances encore, contribuèrent à donner la haute main aux germains. Il y eut lutte, il est vrai, et si un Congrès avait pu avoir lieu à Vienne en août 1914, la révolte contre la domination allemande eût probablement éclaté. Au lieu de cela, ce fut la guerre mondiale qui éclata.

Restés maîtres, les allemands tentèrent à plusieurs reprises de faire revivre l'Internationale au cours de la guerre et après la guerre. Après divers insuccès, ils réussirent à persuader au Labour Party de se faire représenter à une conférence tenue en 1919 à Berne, puis à une autre à Lucerne. A Berne, notamment, les délégués travaillistes scandalisèrent les correspondants de journaux par leur attitude amicale envers « certains des pires agents allemands et bolchévistes. » En août 1920, nouveau Congrès international, « meilleur et plus décent », à Genève : mais le Labour Party y soutient l'Allemagne de préférence à la France. Comme précédemment, la « British Social Democratic Federation » s'abstient d'autre part de « se mêler à une compagnie aussi douteuse ». Mais un changement s'est produit dans l'attitude de celle-ci l'an dernier. H. M. Hyndman mort, la Fédération envoie un délégué à Hambourg. Espérons qu'il n'y a là qu'un simple malentendu.

Car se rend-on compte « en Angleterre que les délégués qui, à Hambourg, prétendaient représenter plus de trois millions de membres du Labour Party, se sont engagés au nom de tous ces membres affiliés à obéir à la Constitution de la nouvelle Internationale travailliste et socialiste », Constitution dont l'article V porte que « dans les conflits entre nations, l'Internationale sera reconnue comme autorité suprême » ? A relever aussi que l'article IV porte encore que « l'Internationale travailliste et socialiste n'est pas seulement un instrument effectif en temps de paix, mais aussi, et de façon absolue, durant une guerre ». Il en a été décrété ainsi par 462 délégués, dont 21 anglais. A relever encore qu'il y a eu vote unanime sur la nouvelle Constitution comme sur toutes les autres questions, exception faite pour la révolution russe.

Quatre cent soixante-deux délégués, représentant trente pays différents, ont donc aliéné la liberté de plus de trois millions de citoyens britanniques. On peut objecter que si effectivement il y avait une guerre, peu de travaillistes anglais obéiraient aux injonctions de l'Internationale, s'il pouvait en résulter un danger pour leur pays. Mais alors pourquoi donner des promesses qu'on ne peut pas tenir ? Il faut du reste l'avouer : ces dernières années surtout, sur le Continent, et surtout à Berne, les chefs travaillistes ont frayé avec des agents politiques et des intrigants « bien dénués de scrupules » ; et « il est dès lors à craindre qu'ils n'oublient à l'occasion de quelle façon le peuple britannique a conquis la confiance et le respect universels ».

Il faudrait, sans perdre de temps, commencer une agitation politique ayant pour but de pousser le Labour Party à retirer son adhésion à la Constitution votée à Hambourg ; de telles Constitutions demandent en effet une étude et une discussion autrement approfondies que celles qui ont pu avoir lieu à Hambourg au cours de quelques heures ! On ne peut blâmer les délégués qui déclarent franchement et honnêtement qu'ils ne s'étaient pas rendu compte qu'on pourrait leur demander de commettre un acte de haute trahison. Mais alors que, sans hésiter, ils se dédisent. Le malheur est que les chefs du parti en Angleterre sont si peu au courant de toutes ces questions. Ils auront oublié, sans doute, qu'au Congrès de Stuttgart, en 1907, Bebel, en réponse à une sommation de Gustave Hervé, déclarait « très honnêtement » que le parti social-démocrate allemand ne proclamerait pas la grève générale dans le cas d'une guerre. Et on sait ce qui arriva en 1914. Mais où est la garantie que, dans d'autres pays, à défaut d'une grève générale, des grèves partielles ne puissent paralyser singulièrement l'œuvre de la défense nationale ? Le fait seul qu'une menace de grève de ce genre existe est une source de faiblesse pour le Gouvernement.

La Constitution de la nouvelle internationale exprime l'espoir que « ses décisions sur toutes les questions internationales » seront obligatoires pour tous les groupements affiliés. Aucun doute que ces décisions ne soient favorables aux intérêts allemands. Du reste, ces intérêts le Labour Party les a défendus constamment. Et à part « des influences allemandes directes » il existe en Angleterre un grand nombre de bonnes gens à tendances sentimentales qui s'imaginent que les Allemands ne demandent qu'à devenir pour les Anglais de très bons amis, si seulement ceux-ci les traitent « bien gentiment ».

Alors, quoi d'étonnant que le fait de l'acceptation par le Labour Party sans protestation aucune de la Constitution de Hambourg soit regardé par certains comme une preuve du fait qu'une promesse britannique d'appui armé ne saurait être envisagée comme inspirant une confiance absolue ?

« Et la Grande Bretagne devient dès lors moins grande qu'elle n'était ». Le peuple anglais doit se dédire au plus vite de la nouvelle Internationale « pangermaniste » du Labour Party. Car elle est bien allemande ou même pangermaniste, la *Socialistische Arbeiter Internationale*, née à Hambourg en mai 1923 ; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'un plus grand nombre des représentants des nations alliées

au Congrès de Hambourg n'aient pas été fusillés à l'époque où la guerre sévissait encore et les lois d'exception étaient en vigueur. Si les gouvernements alliés divulguaient ce qu'ils savent sur le compte de certains de ces délégués, il y aurait des révélations véritablement sensationnelles.



ALLEMAGNE

La marine allemande

Résumé d'un article de F. Septon Delmer, intitulé : « L'étonnante nouvelle flotte allemande », dans le NINETEENTH CENTURY, de janvier 1924.

« Les résultats commerciaux du régime de Bismarck, coïncidant avec une époque de progrès techniques, firent de l'Europe centrale un vaste laboratoire d'air, de vapeur et d'électricité ». Ce développement industriel engendra tout naturellement en Allemagne une grosse marine marchande : plus de 5.100.000 tonnes en 1914. La guerre perdue, l'Allemagne perdait aussi sa marine militaire et sa marine marchande. Mais à peine l'encre du traité de Versailles avait-elle séché que les Allemands avec une obstination admirable se mirent à rebâtir leur ancienne flotte. Ils ont commencé par la marine marchande ils passeront plus tard à l'autre, *Thor aidant*. Aujourd'hui, après trois années de travail seulement, ils ont déjà sur eau une flotte de 2 3/4 millions de tonnes, avec toute la phalange des grands tracts industriels d'Allemagne derrière. Que l'Allemagne vaincue soit arrivée à des résultats pareils, voilà « un fait sans précédent dans l'histoire des débâcles maritimes ».

En vertu des clauses du traité de Versailles l'Allemagne ne possédait de fait presque aucune marine au commencement de 1920. Mais le Cabinet britannique ayant décidé de vendre aux enchères une grande partie des navires livrés par l'Allemagne, celle-ci commença l'œuvre de reconstruction de sa flotte par une première période : la période des rachats. Les Allemands rachetèrent pour des sommes comparativement peu élevées 441.000 tonnes d'anciens bâtiments allemands dont un construit en 1914, de 20.597 tonnes. Des « neutres » offrent naturellement aux Allemands un concours empressé. Là-dessus, on aborde la reconstruction. Compagnies, grandes usines, etc., rivalisent de zèle avec le gouvernement. Celui-ci conclut avec les compagnies, en 1920, un accord aux termes duquel il fournit pour la reconstruction d'un tiers du tonnage livré une somme de douze milliards de marks. Cette somme dûit naturellement être augmentée énormément vu la dépréciation du mark ; le dernier versement fut effectué en mars 1923. La *Schiffbau Treuhand Bank* opérait en trois ans, au lieu des dix ans d'abord prévus, la répartition de tous ces milliards et fermait dès lors ses portes en octobre 1923.

Pendant les trois années qui précèdent la guerre, les chantiers allemands produisaient pour le compte de propriétaires allemands 300.000 tonnes par an. Du 1^{er} juillet 1920 au 1^{er} juillet 1923, ils ont « lancé » au minimum un total de 1.500.000 tonnes de marine marchande. L'« inflation » a été grandement utilisée pour que ce travail de reconstruction s'effectuât aussi économiquement que possible et c'est avec raison qu'un banquier de Hambourg disait tout dernièrement à l'auteur de l'article : « La flotte de commerce allemande a été construite sur le dos de l'ouvrier allemand ». Le but a été de toute façon atteint, encore que cet ouvrier allemand eût été payé à peu près dans la proportion d'un tiers en comparaison de l'ouvrier anglais. Les avantages des compagnies ont été par contre nombreux. Cette même « inflation » a permis de liquider de vieilles dettes dans des conditions presque grotesques pour les débiteurs. Même observation pour les taxes, etc. Somme toute, les compagnies de navigation se sont bien tirées d'affaire.

Les deux principales d'entre elles : la *Hamburg-Amerika* et le *Nord Deutscher Lloyd* marchant à la tête du nouvel et remarquable système de trusts, si caractéristique de l'Allemagne nouvelle et dont le mot d'ordre est : « Coopération industrielle nationale ». Naguère rivales, ces deux compagnies marchent aujourd'hui la main dans la main autant que possible. Autour viennent se grouper beaucoup d'autres firmes toutes vouées au principe de « collaboration nationale ».

Plaine de confiance dans sa force industrielle et l'« énergie juvénile » de ses soixante millions d'habitants, l'Allemagne espère regagner dans peu d'années les « lauriers maritimes » perdus naguère. Aussi longtemps qu'elle n'a que des buts purement commerciaux en vue et qu'elle « n'incline pas à revenir au sous-marin comme à une forme d'argument économique », l'Allemagne n'a pas de raisons de s'attendre à du mauvais vouloir de la part des peuples étrangers.



ÉTATS-UNIS

Woodrow Wilson

De Maurras, dans « L'Action Française » :

Ce n'était qu'un pauvre homme de profession politicien (le mot *politician* qui est venu de là-bas n'a rien qui désoblige) et la pauvreté de ses conceptions a été exactement qualifiée par les désaveux des événements. Désaveu de son pays, qui refusa d'approuver le fameux pacte de sûreté. Désaveu des peuples d'Europe que les chimères du traité ont mis aux prises pour une période d'un siècle ou deux. Désaveu philosophique et moral, désaveu universel exprimé par le règlement pacifique des quelques rates affaires (traité franco-tchèque, traité italo-yougoslave) dont les négociateurs ont commencé par occuper le pôle d'idées opposé à celui du président Wilson. Tant d'épreuves ne permettent pas de nuancer beaucoup le jugement qu'il faut porter sur l'esprit et l'œuvre de cet homme. Quelles qu'aient été ses intentions, qui sont insondables, le formulaire de ses idées et de leur application rentre dans la catégorie de la malfaisance la plus pure ; le seul souhait que puisse exprimer sur ce lit funèbre une pensée philanthropique et charitable, ménagère de la vie des pâles humains, se ramènera plus ou moins à cette brève parole : « Puisse-t-il mourir tout entier » !



Le R. P. Martin, l'éloquent orateur des fêtes de Lisieux, parlera à la tribune des Grandes Conférences Catholiques, 34, rue de Stassart, le mardi 12 février, à cinq heures.

Sujet : *La bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus.*



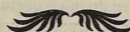
On s'abonne
à

La revue catholique
des idées et des faits

Un an 25 francs ; six mois 15 francs

Numéros spécimen sur demande

38, Boulevard Botanique, Bruxelles



Etablissements Fr. CEUTERICK, rue Vital Decoster, 60, Louvain.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 22.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

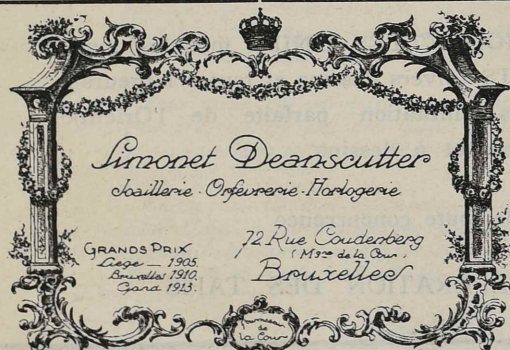
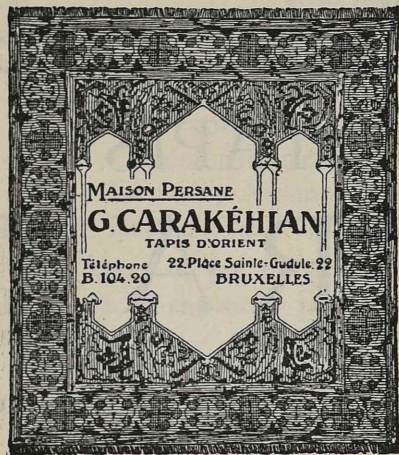
BUREAUX DE QUARTIER :

Bureau A : Place Bara, 14, Cureghem

Bureau B : Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Bureau C : Place Saintelette, 28, Molenbeek

Bureau D : Rue de Tongres, 60-62.



L'ESCAUT

COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES

CONTRE

l'Incendie et

les accidents

de toute nature

FONDÉE A ANVERS EN 1821

AU CAPITAL DE **4,200,000 Francs**

Agences dans tout le pays

SIÈGE SOCIAL A ANVERS

10, rue de la Bourse, 10

Directeur : N. DIERCXSENS

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

CHOCOLAT

DU C'ANVERS
LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques.

C'est le symbole de la suprématie

—

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

—

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1873

-: François VAN NES Successeur :-
13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

Polit et préserve vos Meubles Linoléums Parquets Carrosseries d'Automobiles

Poliflor
ANTISEPTIC AND PRESERVING
FLOOR AND FURNITURE WAX
Also on TILED FLOORS MARBLE MOTOR BOARDS

Fabriqu^e par THE NUGGET Polish C^o

LA MAISON DU TAPIS



BENEZRA



Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

TÉLÉPHONE 271.15



TAPIS D'ORIENT, anciens et modernes. MOQUETTES UNIES tous les tons.
TAPIS D'ESCALIERS et D'APPARTEMENTS (divers dessins et toutes largeurs).
CARPETTES DES FLANDRES et autres (imitation parfaite de l'Orient).
: : : : TAPIS D'AVIGNON unis et à dessins. : : : :

Les prix défont à qualité égale toute concurrence

ATELIER SPÉCIAL POUR LA RÉPARATION DES TAPIS